

— CALENDRIER —

Demain: DIMANCHE, 4 novembre 1934.
 2^e dim. ap. Pente, 4 Epiph. Du dim. s.d.
 Lever du soleil, 6 h. 42.
 Coucher du soleil, 4 h. 44.
 Lever de la lune, 3 h. 45.
 Nouvelle lune, le 6, à 11 h. 50 m. du soir.
 Premier quart, le 13, à 9 h. 45 m. du soir.
 Pleine lune, le 20, à 11 h. 32 m. du soir.
 Dernier quart, le 27, à 45 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

TEMPS PROBABLE:
 BEAU
 ET DOUX

Le feu fait quatre victimes à Hull

HULL, 3. (S.P.C.) — Quatre personnes ont été brûlées à mort au cours d'un incendie qui s'est déclaré dans la succursale de la "Caisse Populaire", située dans la paroisse Notre-Dame de Hull. Un membre de la Police municipale a été blessé pendant qu'il aidait les pompiers à maîtriser les flammes.

Le feu, qui a rasé l'édifice de la "Caisse Populaire", est attribué à l'explosion d'une fournaise.

Les victimes sont: M. Jean Campeau, 30 ans, sa femme, âgée de 35 ans, sa fille, 16 mois, et son fils André, 4 mois. M. et Mme Campeau ont tenté vainement de se sauver avec les enfants. Ils furent arrêtés par les flammes.

Le policier Joseph Sanscartier a été blessé par la chute d'une échelle alors qu'il aidait aux pompiers à combattre le feu. Ses blessures ne sont pas sérieuses.

Le Dr Isabelle, coroner du district, tiendra une enquête aujourd'hui. Les funérailles des victimes auront lieu lundi matin à Notre-Dame de Hull.

Doumergue semble avoir réussi à sauver encore une fois son cabinet de trêve

Paris, 3 (S.P.A.) — M. Doumergue semblait, il y a quelques heures, avoir réussi à sauver une fois de plus son cabinet de trêve. A la fin d'une longue séance, il avait momentanément rallié les ministres radicaux-socialistes à l'article de son projet de réforme constitutionnelle qui avait fait surgir la menace d'une crise: reconnaître au président de la république et au premier ministre le droit de dissoudre la Chambre des députés sans l'assentiment du Sénat.

Au cours de cette séance, M. Doumergue déclara qu'il entendait maintenir le texte de son projet. Il rappela les troubles sanglants que les scandales Stavisky ont fait éclater en février et il souligna la nécessité de la concorde politique devant les malaises du pays et ceux de l'Europe. Le maréchal Pétain, ministre de la guerre, appuya M. Doumergue. Après la séance M. Doumergue demanda au public, par la radio, d'être "patient".

Le poisson et les magasins-chânes

Les accusations de deux marchands, l'un de Montréal et l'autre, de Toronto, formulées à l'enquête sur les prix

Ottawa, 3 (S. P. C.). — Deux marchands de poisson de mer, M. Harry Marshall, un Montréalais, et M. C. P. Perkins, un Torontonien, ont allongé la série des accusations formulées contre les magasins-chânes en présence des députés chargés d'enquêter sur les prix de revient et les prix de vente de l'industrie et du commerce. Ces deux témoins ont dit ceci, en substance:

1) Le poisson des petits marchands de la côte de l'Atlantique est envoyé en consignation au centre du pays. Il y a déséquilibre sur le marché. On l'écoule en grande partie dans les magasins-chânes et dans les grands magasins à rayons. Ces deux sortes de magasins le vendent à perte pour achalandier leurs établissements. Les prix du poisson envoyé en consignation fléchissent à une semaine d'intervalle les prix du poisson fourni régulièrement.

2) Dans des boîtes portant cette indication, "Darnes fraîches", des magasins-chânes vendent des darnes médiocres, à raison de trois pour 25 sous, à perte par conséquent, afin d'attirer le client.

3) Il arrive qu'un magasin-châne exhibe un saumon marqué "Gaspé" et vende à ses clients du saumon de Terre-Neuve, poisson qui coûte moins cher que le saumon de Gaspé. Ce procédé, d'après M. Marshall, fait subir aux pêcheurs gaspésiens une perte de trois sous la livre.

Les témoins ont préconisé les mesures suivantes: Exiger du détaillant l'indication exacte de l'espèce et de la qualité des poissons, surtout des poissons vendus en consignation. Réglementer le marché du poisson. M. Marshall a de plus préconisé l'institution, dans les Provinces Maritimes, d'un organisme dont l'un des principaux devoirs consisterait à veiller à l'exactitude des indications d'espèce et de qualité. Il a ajouté qu'il y aurait lieu de nommer un inspecteur fédéral du poisson pour la région de Montréal.

Les deux témoins ont exprimé l'opinion que les pêcheurs de Grand-Manan et d'autres régions s'attirent une partie de leur misère en refusant de vider leur poisson et de le mettre en boîte ou en baril. M. Marshall a dit avoir constaté que les pêcheurs s'accordent parfois des congés des jours où ils pourraient pêcher. Ce même témoin a affirmé qu'aux Etats-Unis on vend comme caviar de Russie, à raison de \$15 ou \$16 la livre, des oeufs de poisson qu'on paie au pêcheur cinq ou six sous la livre.

M. Perkins a dit incidemment que des Juifs de Chicago et de New-York dominent l'exploitation du poisson des lacs.

Avant ces deux témoins, la commission avait entendu deux pêcheurs de l'île-du-Prince-Edouard, MM. Napoléon Arsenault et Pius Chevrier, et deux pêcheurs du Nouveau-Brunswick, MM. Emery Matthews et Clarence Thompson. M. Arsenault a préconisé l'établissement d'un office du commerce du poisson. Il a remis à la commission une requête demandant que la saison de la pêche au homard commence le 1^{er} août et se termine le 30 septembre, au lieu de commencer le 16 août et de se terminer le 15 octobre.

M. Chevrier a dit que dans la région de Saint-Jean les cultivateurs possédant de grandes terres participent à la pêche, et il a exprimé l'opinion que le cultivateur ne devrait pas concurrencer l'homme qui n'a que la pêche comme gagne-pain. Il a expliqué que, dans cette région, les pêcheurs ne reçoivent pas d'argent pour leur poisson, mais le troquent pour d'autres marchandises. Il a exprimé l'opinion que l'Etat devrait fournir aux pêcheurs appauvris les moyens de réparer leurs engins de pêche.

S. E. Mgr Lamarche

New-York, 3. — Son Excellence Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi, s'embarque à midi à bord du paquebot italien *Saturnia*, à destination de Rome.

Les listes provinciales

La révision pour Montréal se continuera jusqu'au 31 décembre

La révision des listes électorales provinciales pour la ville de Montréal a commencé hier et se continuera jusqu'au 31 décembre. Elles entreront en vigueur, le 6 avril 1935.

D'ici le 31 décembre, 263 bureaux de vote seront ouverts dans les différentes parties de la ville, où les électeurs pourront aller s'inscrire ou vérifier si leurs noms sont sur la liste.

M. Albert McCaughan, officier électoral, avertira par des avis dans les journaux de la date d'ouverture des bureaux.

M. McCaughan suggère que les électeurs aillent s'enregistrer même s'ils ont voté lors de la dernière élection. Ainsi tout le monde sera sûr de n'être pas omis sur la liste. L'électeur peut toujours aller s'inscrire au bureau de M. McCaughan. La nouvelle liste sera valide pour deux ans.

Les listes électorales municipales servent de base à la nouvelle liste électorale provinciale, mais ne comprennent que les contribuables qui paient taxes à la ville. Les listes provinciales comprennent non seulement ceux qui paient taxes, mais tout sujet masculin, britannique qui demeure dans la province de Québec, à 21 ans accomplis et reçoit un revenu mensuel de \$10, à quelque titre que ce soit.

Les personnes suivantes ont le droit de voter, à condition qu'elles soient du sexe masculin et qu'elles aient leur domicile dans les limites de la municipalité où la liste se fait, qu'elles aient vingt et un ans accomplis, qu'elles soient sujets britanniques par naissance ou par naturalisation, qu'elles ne soient frappées d'aucune des incapacités prévues par la présente loi:

1o Les propriétaires, les occupants et les locataires;
 2o Les fils de propriétaires, d'occupants ou de locataires qui ont leur domicile chez leur père, ainsi que les fils de veuve qui ont leur domicile chez leur mère;
 3o Les prêtres, curés, vicaires, missionnaires et ministres de toute religion;

4o Les instituteurs, les professeurs, les directeurs de maisons d'enseignement, ainsi que les membres de toute congrégation enseignante;

5o Les navigateurs qui sont propriétaires d'un navire enregistré ou de partie d'un navire enregistré, ainsi que les pêcheurs qui sont propriétaires de bateaux, filets, seines et engins de pêche d'une valeur globale d'au moins cinquante dollars;

6o Les rentiers;
 7o Les personnes qui reçoivent à quelque titre que ce soit, en argent ou en nature, un revenu mensuel d'au moins dix dollars en moyenne.

Chez les libéraux

Bureaux de renseignements

Tous ceux qui désirent des renseignements sur la révision des listes électorales peuvent s'adresser par téléphone aux bureaux suivants pour les comités de:

Verdun: Willbank 0705;
 Sainte-Anne: Willbank 8612;
 Saint-Laurent: Lancaster 4709;
 Outremont: Atlantic 5435;
 Jacques-Cartier: Lachine: Tél. 2020;
 Saint-Laurent et Cartierville: Bywater 1245;
 Maisonneuve-Rosemont: Clairval 0964 et Dollard 2990.

Le Japon et les Etats-Unis

UN COMPROMIS

Londres, 3. (S.P.G. Havas) — Le bruit court que la délégation des Etats-Unis et celle du Japon ont adopté un compromis qui permet à ces deux pays, ainsi qu'à la Grande-Bretagne, de poursuivre les entretiens préparatoires à la conférence navale de 1935. Les deux délégations ont voulu, mais en vain, mettre fin au bruit en question. Le premier ministre MacDonald reçoit les délégués à Chequers, aujourd'hui. Il s'efforce d'obtenir une entente.

Le contre-amiral Yamamoto, délégué du Japon, a tenu à réaffirmer publiquement que les Japonais ne transigeront pas en matière de l'égalité avec chacune des deux principales puissances navales du monde. Il a toutefois fait remarquer qu'il pense qu'une entente demeure possible.

La réciprocité

New-York, 3. (S. P. C.). — Le 21^e congrès annuel relatif au commerce extérieur a adopté un vœu où il demande que des négociations soient entamées sans tarder pour établir un régime de réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada. Il a formulé sa gratitude envers des chambres de commerce canadiennes qui ont participé à ses travaux et ont exprimé le désir que les négociations en question soient promptement entamées. Il s'est prononcé en faveur d'un dollar-or de valeur fixe.

M. Ferland ne démissionne pas

M. Hervé Ferland, maire de Verdun, a déclaré hier soir à un représentant d'un journal du matin qu'il ne démissionnerait pas comme maire, car, dit-il, "ce serait jouer entre les mains de Tascheau qui voudrait me voir hors de son chemin". Le conseil municipal décidera lundi, s'il accepte le nouveau plan pour la distribution des secours directs.

La conférence interprovinciale

Elle n'aura probablement pas lieu cette année

Ottawa, 3. (S.P.C.) — Le premier ministre, M. Bennett, pense que les autorités fédérales ne pourront pas conférer avec les autorités provinciales cette année, parce qu'il n'y aura pas possible que les premiers ministres des provinces s'entendent à temps sur la question de la date. M. Bennett a exprimé cette opinion à des hommes politiques qui désirent que la conférence projetée ait lieu le plus tôt possible. Il a expliqué — sans citer un nom apparemment — que plusieurs provinces désirent vivement cette conférence, mais que les autres n'ont pas répondu à l'invitation ou ont manifesté de la tiédeur. Il a fait remarquer que l'Assemblée législative de la Saskatchewan entrera en session dans quelques semaines, que la prochaine session de l'Assemblée du Québec commencera au début de janvier, de même que celle du Parlement fédéral.

C'est le 31 août que le gouvernement fédéral a invité les gouvernements provinciaux à conférer avec lui. Il leur a en même temps communiqué un projet d'agenda et leur a demandé d'indiquer les lacunes qu'ils pourraient y constater.

Le gouvernement fédéral a préparé pour la prochaine session un projet d'assurance contre le chômage. L'application de ce projet exige que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord soit amendé de manière que les provinces remettent à l'Etat fédéral certains de leurs pouvoirs. Il est question de ce projet dans l'agenda proposé. Il y est aussi question d'une entente afin de supprimer de la méthode à suivre pour amender l'Acte, la nécessité d'une requête du Parlement du Canada. Enfin, le gouvernement y propose aux provinces de se désister de certains de leurs droits afin de permettre à l'Etat fédéral d'uniformiser les mesures relatives aux heures de travail, aux salaires, aux doubles impositions, ainsi que les lois régissant les firmes.

Il paraît que le gouvernement fédéral espère encore que la conférence finira par avoir lieu.

Aux Communes britanniques

Londres, 3. (S.P.C.). — Par 241 voix contre 65, les Communes ont adopté un projet de loi gouvernemental en matière de sédition. La loi projetée est destinée principalement à empêcher l'incitation à l'insubordination chez les forces armées. Les travailleurs se sont opposés au projet, en disant qu'il constituerait une atteinte à la liberté d'opinion. Les partisans du gouvernement ont répondu qu'il s'agit de défendre la liberté du pays. Le major J. Milner, député travailliste, a lu une lettre d'éloges que le premier ministre actuel, M. MacDonald, a envoyée au cours de la Grande Guerre, à un pacifiste emprisonné. M. MacDonald a répondu que pendant la guerre le gouvernement disposait de pouvoirs dix fois plus étendus que ceux que contient la loi projetée. Il a reproché à son adversaire de mettre sur le même plan la loi projetée et les circonstances qui motivaient la lettre en question. Il a ajouté qu'il était résolu en faveur du projet. Au commencement du débat qui a précédé la troisième lecture, l'avocat général, Sir Donald Somervell, a dit que l'incitation à l'insubordination des forces armées est devenue méthodique ces années dernières.

Les idées de M. Calder

M. R. L. Calder, lieutenant de M. Camillien Houde et fondateur de *France Partii*, a déclaré hier soir, à une réunion de vétérans, à Verdun, que ces derniers feraient mieux d'abandonner leur idée de fonder un parti politique des vétérans.

M. Calder propose la construction de la route Montréal-Abitibi, d'enrégimenter les jeunes chômeurs en camps militaires pour construire ladite route. Il propose d'incorporer une compagnie privée au capital de \$25,000,000 pour faire des travaux de construction; l'argent serait emprunté en Angleterre. Il veut placer les cultivateurs qui ont raté, sur la grande culture, sur des terres moins étendues et à culture intensive. Chacun aurait 10 arpents, une vache, deux porcs, quelques poules et des arbres fruitiers.

M. Vautrin dans l'Ouest

Winnipeg, 3. (P. C.). — M. Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation dans la province de Québec, qui s'est rendu à Winnipeg pour étudier les plans de retour à la terre, en vigueur dans les provinces de l'Ouest, a conféré avec les ministres du gouvernement du Manitoba. Après son entretien avec les ministres, M. Vautrin a tenu à visiter plusieurs fermes qui ont été installées par le gouvernement provincial, selon les plans adoptés ici, pour recevoir les cultivateurs qu'on veut ramener au travail du sol.

On sait que M. Vautrin, qui disposera d'un budget de dix millions de dollars, a fait accepter au récent congrès de la colonisation qui s'est tenu à Québec, un vaste plan de colonisation dont l'un des articles principaux est l'installation, dans les centres de colons, d'un grand nombre de chômeurs qui obèrent inutilement, à l'heure actuelle, le budget des villes québécoises. M. Vautrin a expliqué son plan à M. John Bracken, premier ministre du Manitoba, qui l'a trouvé remarquable et facile d'application.

Nécessité d'un plan d'ensemble

Observations de M. Terrault

La Commission municipale d'urbanisme a siégé hier matin, sous la présidence de M. H. A. Terrault. Ce dernier a fait plusieurs observations d'un vif intérêt aux journalistes. Nous les rapportons ci-après.

L'idée d'un plan d'ensemble, dit M. Terrault, s'impose, pas seulement pour l'ornementation et l'embellissement de la ville, mais avant tout et surtout pour supprimer le gaspillage de millions de dollars qui s'est fait dans le passé, qui se continue présentement et qui va se continuer si on n'y met bon ordre par un plan d'ensemble.

Comment se fait-il que des églises, des temples, des édifices publics considérables, des parcs, se trouvent désaffectés de leur usage normal, et constituent une perte sèche?

C'est qu'au temps où l'église a été construite — et le même raisonnement, dit M. Terrault, vaut pour les écoles, édifices publics, stations de police, etc. — elle se trouvait au milieu d'un groupe considérable de résidences. Etant donné ce nombre de résidences, et par conséquent, de paroissiens, on calculait, dans le temps, que la paroisse pouvait entreprendre une dépense de \$300,000 sans obérer ses finances.

Le coût de l'édifice en question devait être amorti en 40 ans. Or, il est arrivé que l'industrie envahissante non contrôlée par le zonage, a voulu s'installer dans le voisinage d'une région très peuplée, et partant non loin de l'église, qu'elle a chassé à cause de nombreux inconvénients, les résidents de l'endroit. Au point qu'à un moment donné l'édifice s'est trouvée presque sans paroissiens.

On en conclut c'est une grande entreprise publique qui vient exproprier un grand nombre de résidents et les chasse ailleurs.

On ouvre la ville ouvre un parc, l'organise, au milieu d'une population considérable. L'industrie s'introduit, chasse les résidents et ainsi une autre dépense considérable a été faite inutilement.

De même des quartiers résidentiels de grande valeur ont été gâtés, ruinés pour les mêmes raisons.

Il faut donc zoner le commerce, l'industrie et la résidence, de façon à ce que les travaux d'entreprise servent dans l'avenir aux buts fixés, que l'église garde autour d'elle son groupe de résidences et que l'industrie n'ait pas permission de venir les chasser.

M. Terrault rappelle que c'est ainsi qu'on a laissé construire des résidences dans plusieurs quartiers, pour permettre ensuite à l'industrie de venir tout ruiner. Des millions ont été ainsi gaspillés. S'il y avait eu un plan d'ensemble, les quartiers résidentiels seraient restés, et l'industrie se serait établie dans les zones désignées; la ville aurait épargné plus de cinquante millions de dollars de cette façon.

Mais il ne suffit pas de parler pour faire un plan d'ensemble. Il ne suffit pas non plus d'arriver dans une ville, et de but en blanc, sans en rien connaître, d'établir les lignes d'un plan d'ensemble. Il faut d'abord amasser le matériel de renseignements nécessaires avec lesquels l'urbaniste pourra travailler avec certitude et succès.

C'est la tâche que M. Terrault s'est fixée. Tout d'abord, dit-il, nous allons établir l'inventaire, soit avoir un plan ultra-complet qui nous fournisse tous les renseignements imaginables. Ce plan va nous indiquer la location des églises, temples, écoles, constructions publiques, grandes constructions, ponts, égouts, tunnels, aqueducs, le genre de construction autour des édifices, les industries qui s'y trouvent, le tracé des chemins de fer.

La grosse industrie

Déjà certaines conclusions se dessinent comme inéluctables. Ainsi les quartiers ouvriers ruinés par l'envahissement de la grosse industrie, comme certains quartiers dans le sud-ouest de la ville, devront être définitivement abandonnés à la grosse industrie. Celle-ci devra trouver place aux abords des grandes cours de chemin de fer, du canal et du fleuve.

On zonera la grosse industrie, c'est-à-dire celle qui, en général, de quelque façon inconsciente le voisinage, dans des endroits spéciaux, soit d'abord le long des grandes cours ferroviaires, du port et des canaux navigables, soit dans certains quartiers pratiquement ruinés déjà et encombrés d'industries similaires.

Nous tenons pour acquis que le tracé ferroviaire ne sera pas modifié, sauf peut-être qu'une ligne sera ajoutée dans le nord pour développer le nord-est de l'île. Le long des voies, la petite industrie propre, c'est-à-dire qui ne cause pas d'encombrement dans le voisinage pourra être installée.

Il faudra aussi déterminer les artères centrales en prenant pour base les points d'entrée de Montréal, constitués par les grands ponts. Ces artères devraient réunir les parcs, les quartiers, etc.

Les zones résidentielles

Quant aux zones résidentielles, le problème a deux aspects: les quartiers déjà construits sur un plan cadastral distinct, et les quartiers qui seront à construire plus tard. M. Terrault dit qu'il est pressant d'organiser d'abord ces derniers, à cause de la division cadastrale.

Il y aurait trois classes de résidences: la classe A qui comprend les résidences que l'on trouve sur l'avenue des Pins; la classe B qui comprend les cottages semi-isolés comme à Notre-Dame de Grâce; la classe C qui servirait pour logis ouvriers, qui auraient cour et jar-

M. Stevens parlera à Montréal, le 19 novembre

Le ministre du Commerce démissionnaire sera l'hôte de l'Association des marchands détaillants

M. H. H. Stevens, ancien ministre fédéral du Commerce et de l'Industrie, a accepté une offre de l'Association des Marchands Détaillants, section de Montréal, de venir parler à Montréal.

M. Camille Dansereau, échevin de Verdun, et président de l'Association, a fait l'invitation au nom de l'Association et M. Stevens a accepté.

L'Association veut reconnaître les efforts de M. Stevens pour aider le commerce honnête.

La réunion aura lieu le 19 novembre prochain, à moins de circonstances imprévues, et dans ce cas, la réunion aurait lieu le 20. On n'a pas encore déterminé si la réunion sera sous forme de dîner ou d'assemblée publique. Dans le premier cas, la difficulté est de trouver une salle assez grande pour contenir ceux qui veulent entendre M. Stevens. Ces détails seront réglés toutefois au début de la semaine prochaine.

Le remplacement du secours direct par une prime spéciale aux colons nécessiteux

Les travaux qu'ils devront exécuter — A même les \$600,000 accordés par Ottawa

Québec, 3. (D.N.C.). — Pour donner suite sans tarder au plan qu'il a exposé lors du Congrès de la colonisation, M. Vautrin a rencontré les autorités fédérales et les a convaincu que le secours direct devra être remplacé par une prime spéciale aux nécessiteux.

A partir du 1^{er} décembre, les colons présentement sous le secours direct recevront une prime spéciale au lieu de la prime actuelle. Pour gagner cette prime cependant, les colons nécessiteux devront se mettre à l'œuvre et exécuter des travaux utiles: abattage du bois et tassage des abatis, drainages des parties basses, essouchage, érochage, ou tout autre travail jugé pratique par l'inspecteur.

Lorsque les inspecteurs feront la distribution des prochains bons de secours, ils préviendront les colons nécessiteux de cet important changement dans la politique du gouvernement.

Il est entendu qu'un célibataire vivant seul aura droit à \$30 en secours comme maximum pour son hivernement. L'homme marié sans enfant a droit à \$50. L'homme marié avec enfants a droit à \$50. En plus, il recevra une allocation de \$1 par mois par dépendant, durant une période de huit mois, jusqu'à concurrence de \$100 pour la famille.

A partir du 1^{er} décembre, un chèque sera donc adressé mensuellement à chaque colon nécessiteux et jusqu'à épuisement du montant alloué.

Dans l'esprit de la loi, le colon nécessiteux est celui qui a épuisé ses ressources. Dans le communiqué officiel adressé aux inspecteurs, leur est conseillé d'obtenir le témoignage des curés pour avoir la certitude que les personnes portées sur les listes sont bien nécessiteuses.

Ces secours spéciaux accordés en récompense de travaux profitables aux colons sont payés en partie par le provincial et en partie par le fédéral. Le gouvernement de la province puisera à même les \$600,000 accordés par Ottawa pour une part.

Les délibérations de l'exécutif

Les copies des procès-verbaux — Avis contrairement de MM. Bray et Trépanier

M. Léon Trépanier, échevin de LaFontaine, s'oppose à ce que le comité exécutif envoie aux échevins une copie du procès-verbal. Il y a toujours été opposé, à cause du danger qu'un profane voie ces rapports et en soit scandalisé. "Le huis clos est une chose excellente, dit-il, en ce qu'il empêche la publication prématurée, donc nuisible, de certaines décisions".

M. Bray est d'un tout autre avis et se demande ce que les administrateurs pourraient bien avoir à cacher, et qui soit si discréditable qu'on n'ose pas le faire connaître au public. Quand une affaire est si étrange qu'on craigne d'y faire de la lumière, elle n'est pas loin d'être mauvaise, dit-il.

On sait que M. M. Trépanier et Bray ne sont pas en relations très cordiales, de ce temps-ci. M. Trépanier a d'abord déclaré que le projet Bray pour la route automobile sur la montagne, était condamnable.

Sur quoi, M. Bray, froissé, a dit que M. Trépanier se moquait de ses électeurs, par le fait qu'après avoir été élu, depuis le printemps dernier, il avait passé surtout le temps aux fêtes des Trois-Rivières, et qu'il était toujours sur la clôture.

Et M. Bray terminait son algarade par les vers des "Cloches de Corneville".

Va petit mousse, Le vent le pousse. On peut donc prévoir que ces deux messieurs ne perdront pas une seule occasion de se contredire.

L'état de M. L.-D. Durand

Me Louis-D. Durand, président du Comité des fêtes du Troisième centenaire des Trois-Rivières, grièvement blessé récemment dans un accident d'automobile, a été transporté à l'hôpital St-Luc, Montréal. Les médecins conservent l'espoir de sauver la vie de Me Durand, bien que celui-ci vienne à peine de recouvrer sa connaissance. Il souffre d'une fracture du crâne et de nombreuses contusions.

Soupçonnés d'espionnage

Munich, 3. (S. P. A.). — Une citoyenne et un citoyen des Etats-Unis d'Amérique, Mlle Helen Lyster et M. G. Griffith Johnson, ont été arrêtés par la police secrète, les soupçonnant d'espionnage, les a arrêtés et les a détenus plusieurs heures pendant lesquelles toutes les pièces de leurs vêtements ont été examinées minutieusement.

Le Pacifique Canadien cède des terres dans l'Alberta

Telfordville (Alberta), 3. (S.P.C.) — Le Pacifique Canadien a cédé à un syndicat des terres qu'il possède dans vingt-huit cantons de cette région. On n'a pas révélé les noms des membres du syndicat.

Causerie de M. Arthur Sauvé

Lundi, M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, sera le conférencier au dîner-causerie de l'Association des licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

LA VIE MUSICALE

La critique musicale selon M. Olin Downes — Comment le violoniste Jascha Heifetz apprécie la musicalité de l'Amérique latine — L'enseignement musical à l'école au Conseil de l'Instruction publique — Otto Klemperer se défend

La Philharmonique de New-York a joué, il y a une couple de semaines, la Cinquième Symphonie de Beethoven, l'Uti Mineur. Otto Klemperer était au pupitre et son interprétation n'a pas eu l'heur de plaire à tout le monde. La presse new-yorkaise a des critiques musicales d'une grande autorité; or, ils ont été loin de s'accorder; les uns louant M. Klemperer sans réserve, les autres lui disant très crûment qu'il ne comprend rien à Beethoven et en particulier à l'Uti Mineur, que si l'anecdote racontée par Schindler — Beethoven à qui il demandait le sens de l'œuvre lui aurait répondu: "Le destin frappe à la porte" — est apocryphe, elle est vraisemblable et digne d'être conservée.

De ce conflit d'opinions contraires, Olin Downes tire diverses leçons que je résume de son très long article.

Il commence par établir que, dans l'étude faite par un journal d'une exécution musicale, il y a deux éléments. Le premier est la nouvelle de ce qui est arrivé. Le second, et le plus important, malgré la priorité de l'autre, est la critique qui est affaire non de faits, mais d'opinion et d'interprétation. La valeur de ce commentaire dépend de l'autorité et de l'originalité de celui qui le signe.

"Il s'ensuit, continue M. Downes, que les critiques ne s'accordent pas et que même ils ne doivent pas s'accorder, s'ils connaissent leur métier. Il y a plus: les critiques peuvent juger aux antipodes les uns des autres et pourtant s'appuyer sur la raison et la connaissance intime de l'art."

A côté d'une appréciation louangeuse qu'il donne de l'exécution de la Cinquième Symphonie, M. Downes en cite une autre qu'il dit venir d'un critique imaginaire, mais qui pourrait bien refléter sa propre opinion. On me permettra de dire qu'ayant entendu l'œuvre ce dimanche-là, je n'aurais pas écrit autre chose.

"Le chef d'orchestre... a libéré et malencontreusement altéré les mouvements établis et est allé jusqu'à changer le caractère de l'orchestration de l'autre. Il est pourtant raisonnable de croire que Beethoven savait mieux que M. Klemperer comment il devait orchestrer sa symphonie et qu'il aurait été plus respectueux pour sa mémoire et même pour l'auditoire de donner l'œuvre comme elle a été conçue."

La critique imaginaire de M. Downes s'en prend ensuite aux mouvements pris par M. Klemperer et à la façon déliée avec laquelle il a biffé l'affirmation puissante des cinq premières mesures en ne tenant aucun compte de l'accentuation de l'auteur. Le chef d'orchestre a non seulement dépoli cette introduction de son sens mais il a été ainsi amené à détruire toute l'architecture de ce premier morceau.

Et la critique imaginaire conclut: "M. Klemperer peut être, comme beaucoup le prétend, un excellent interprète des modernes et de Hindemith, mais Beethoven n'est pas Hindemith."

Or, devant ces opinions contraires, quelle doit être la réaction du public? M. Downes répond à cette question: "Le lecteur qui s'intéresse à la critique musicale peut dire: il y a des critiques et critiques et qu'il a le droit de dire par comparaison lesquelles il préfère. Mais il devrait toujours, si c'est possible, entendre les deux sons de la cloche et, ce qui est plus important, il devrait écouter le plus de musique qu'il peut et se former une opinion avant de lire celle des autres. Cette lecture pourra bien ne pas changer ses idées personnelles, mais elle lui servira du moins à les éclairer en lui permettant d'élever ses impressions par des raisonnements bien fondés. C'est cette espèce de réaction que doit rechercher la critique et il ne l'obtiendra jamais si lui-même et ses collègues s'accordent entre eux et avec leurs lecteurs."

Les constatations suivantes du violoniste Jascha Heifetz valent la peine d'être rapportées.

De retour d'une tournée de trois mois en Amérique du Sud, il déclare: "J'ai donné neuf concerts à Buenos-Ayres et sept à Rio-de-Janeiro en quelques semaines et chaque fois devant des salles comblées. Il n'y a que trois autres pays où il soit possible de faire la même chose: Cape-Town et Johannesburg, en Afrique du Sud, Tokio et la Russie, où, en dix-sept jours, j'ai joué treize fois à Moscou et à Leningrad."

"A New-York, Gatti-Casazza a calculé que 50,000 personnes fréquentent le Metropolitan et les impresarios de concert ont ajouté que leurs clients étaient les mêmes que ceux de l'Opéra. En Amérique du Sud, la proportion de ceux qui vont au concert dans les grandes villes est probablement le double."

Nombre donné pour New-York, A Mexico, on se dirait à une partie de football des Etats-Unis pour le nombre et l'enthousiasme."

"Les Sud-Américains sont loin d'avoir une tradition musicale aussi longue et aussi profonde que les Américains du Nord, mais leur tempérament latin les rend autrement plus sensibles à la musique."

"A Moscou, on estime que la population de 3,000,000 donne 300,000 auditeurs à l'opéra et au concert."

Et maintenant, qu'on tire ses propres conclusions de toutes ces observations de quelqu'un qui sait ce dont il parle.

L'Enseignement Primaire du mois de novembre nous apporte le texte

de Frédéric PELLETIER

Le Quatuor Métropolitain — Le ténor Edward Johnson qui participera au concert du 16 novembre, au théâtre "Impérial".

Le Quatuor Métropolitain — Le ténor Edward Johnson qui participera au concert du 16 novembre, au théâtre "Impérial".

Le Quatuor Métropolitain — Le ténor Edward Johnson qui participera au concert du 16 novembre, au théâtre "Impérial".

Le Quatuor Métropolitain — Le ténor Edward Johnson qui participera au concert du 16 novembre, au théâtre "Impérial".

Le Quatuor Métropolitain — Le ténor Edward Johnson qui participera au concert du 16 novembre, au théâtre "Impérial".



LE QUATUOR METROPOLITAIN.
— Richard Bonelli, basse, qui l'on entendra au concert du 16 novembre, à l'Impérial, avec Grace Moore, Rose Bampton et Edward Johnson.

Le Quatuor Métropolitain

LE CONCERT DU 16 NOVEMBRE A L'IMPERIAL

Il y a quelques jours, le Quatuor Métropolitain, composé de Grace Moore, Rose Bampton, Ed. Johnson et Richard Bonelli, ouvrait la série des concerts qui seront donnés au cours de la saison à l'Auditorium Eaton, à Toronto. Les journaux de la Ville Reine nous apportent de cet événement à la fois artistique et mondain, d'intéressants échos qui nous font bien augurer de la venue prochaine de ces artistes à Montréal.

"L'Auditorium Eaton, dit Lawrence Mason, dans le Globe, était rempli bien au-delà de sa capacité normale, et, cependant, des milliers de personnes désireuses d'y pénétrer, durent dépit d'elles en essent. On avait utilisé tous les espaces libres et même le plateau pour y placer des fauteuils additionnels, et cet auditoire en surabondance constituait à lui seul un spectacle."

Il est impossible, en lisant les comptes rendus des journaux, de douter un instant de l'immense succès qu'a remporté le récital.

Edward W. Wodson, dans l'Evening Telegram, exprime en ces termes son opinion: "Le Quatuor Métropolitain est un magnifique ensemble de quatre grands artistes. Le récital nous a valu une soirée de chant prestigieuse qui a tenu son auditoire presque hors d'haleine par ce qu'il avait d'éblouissant."

"Ce fut un soir de grand opéra à l'Auditorium Eaton, dit le Daily Star. Un auditoire extrêmement curieux remplissait la salle et le récital fut l'un des plus éblouissants que l'on ait entendus dans cette partie du pays."

C'est le 16 novembre, grâce à MM. Goulet et Pager, au théâtre Impérial, que nous aurons le plaisir d'entendre les célèbres chanteurs du Quatuor Métropolitain.

(Communiqué)

"La Porteuse de pain"

La porteuse de pain, de Xavier de Montepin, sera représentée à la salle Saint-Alphonse, en arrière de l'église des Pères Rédemptoristes, aujourd'hui, en matinée, et en soirée les 6 et 8 novembre.

"L'homme fossile"

Mercrèdi soir, le 7 novembre, à la Palestine nationale, la Commission sportive de l'A. C. J. C. présentera la comédie de Maurice Mauguet, "L'homme fossile", avec le concours des acteurs du Cercle LeMoine.

Pour billets ou pour autres renseignements, adresser au comité régional de l'A. C. J. C. Frontenac 6310, ou au théâtre de la Palestine Nationale, Frontenac 2896.

Le Théâtre des Petits

Le Théâtre des petits, dirigé par Mlle Camille Bernard, donnera une matinée demain, le 4 novembre, à la Palestine Nationale, avec le concours du comique Gaston St-Jacques. Programme très varié: Pouff et Zette, comédie en un acte avec M. St-Jacques. Saynettes, monologues, duos; extraits de l'opérette La fille de madame Angot, de Chs LeCocq. Menuet, de Mozart, par le Trio instrumental du Théâtre des petits.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Samedi, 3 novembre

Radio-Etats-Unis

WABC

5.00 p.m. — Orchestre "Little Jack Little"

6.00 p.m. — La Situation politique à Washington

6.55 p.m. — Nouvelles

8.45 p.m. — Revue musicale

10.30 p.m. — Revue du samedi

11.30 p.m. — Orchestre Casa Loma

WJZ

5.30 p.m. — L'école américaine

6.30 p.m. — Nouvelles

7.00 p.m. — La radio dans les nouvelles

9.00 p.m. — Rose Bampton, du Metropolitan Opera, avec l'orchestre Shilbret

11.00 p.m. — Orchestre Guy Lombardo

11.30 p.m. — Orchestre Paul Whiteman

WJZ

5.15 p.m. — Jackie Heller, ténor

6.30 p.m. — Nouvelles

7.00 p.m. — John Herick, baryton

8.20 p.m. — Grace Hayes, vedette de comédie musicale

9.00 p.m. — Radio-City

Auditions recommandées

WABC

8.00 p.m. — "Cavalcade grand Opéra", présenté par Roger Gérard, ténor

8.45 p.m. — Alfred Savel, baryton; Aimée Deloro, soprano; David Woodard, basse

9.00 p.m. — Sélections de: Rigoldo, de Verdi; Aida, de Verdi; Falla, de Leoncavallo; Cavalleria Rusticana, de Mascagni; Faust, de Gounod; Carmen, de Bizet

10.00 p.m. — Musique Caribouron, dirigée par Edward D'Anna

10.30 p.m. — Marche: Semper Fidelis, de Sousa

10.45 p.m. — Marche: "Les trois Mousquetaires", de Primi; Marche: L'Armée américaine, d'Assila

Dimanche, 4 novembre

WABC

2.30 p.m. — Musique Impériale hawaïenne

3.30 p.m. — Frank Crumit et Julia Sanderson, avec l'orchestre Shilbret

6.00 p.m. — Musique de Gershwin, sous la direction de Louis Katzman

7.00 p.m. — Mélodies de Californie, Orchestre Raynald

8.00 p.m. — Giovanni Martinelli, ténor, au concert Ford, dir. Victor Kolar

9.00 p.m. — Le programme dans "Radio de l'Est"

9.30 p.m. — Les champions du golf, Orchestre Oscar Bradley

10.30 p.m. — Programme dramatique: "Evidence", d'Edgar Wallace

10.55 p.m. — Nouvelles

11.00 p.m. — Orchestre "Little Jack Little"

WEAF

6.00 p.m. — L'Heure catholique américaine, Choral des Médiateurs, sous la direction du Père Finn

8.00 p.m. — Martha Meara, contralto, Orchestre Rubinfeld

9.00 p.m. — Les chansons Merry Go Round, Extraits de théâtre américain

9.30 p.m. — Album de musique familiale, d'Edgar

10.00 p.m. — Hall of Fame

10.30 p.m. — Programme Pontiac, Jane Froman, contralto; le chœur moderne; Orchestre

11.30 p.m. — Message de Baltimore à l'expédition Byrd au Pôle Sud

WJZ

6.15 p.m. — Les Trillons

8.00 p.m. — Concert "General Motors", Orchestre: Ernest Ansermet, directeur d'orchestre

9.00 p.m. — Les cordes de sole, Olga Albani, soprano; Orchestre Previn

10.00 p.m. — Armand Girard, baryton

10.15 p.m. — L'heure exquise, Ensemble vocal et instrumental, dir. Keith McLeod

11.00 p.m. — Nouvelles

11.15 p.m. — Jesse Crawford, organiste

Auditions recommandées

WABC

3.00 p.m. — La Philharmonique de New-York, Direction Hans Lange

4.00 p.m. — Suite pour orchestre (Musique d'eau) de Haendel; "Brigs Fair", Rhapsodie anglaise, de Delius; Symphonie No 2 en mi bémol, op. 83, d'Edgar

7.30 p.m. — Quenna Maria, soprano du Metropolitan Opera, au programme "American Radiator"

8.00 p.m. — Jose Turbi, pianiste, au concert de la General Motors Co.

8.00 p.m. — Giuseppe Martinelli, du Metropolitan Opera, au concert Ford

9.00 p.m. — Musique d'été de Haendel; "Brigs Fair", Rhapsodie anglaise, de Delius; Symphonie No 2 en mi bémol, op. 83, d'Edgar

7.30 p.m. — Quenna Maria, soprano du Metropolitan Opera, au programme "American Radiator"

8.00 p.m. — Jose Turbi, pianiste, au concert de la General Motors Co.

8.00 p.m. — Giuseppe Martinelli, du Metropolitan Opera, au concert Ford

9.00 p.m. — Musique d'été de Haendel; "Brigs Fair", Rhapsodie anglaise, de Delius; Symphonie No 2 en mi bémol, op. 83, d'Edgar

7.30 p.m. — Quenna Maria, soprano du Metropolitan Opera, au programme "American Radiator"

8.00 p.m. — Jose Turbi, pianiste, au concert de la General Motors Co.

8.00 p.m. — Giuseppe Martinelli, du Metropolitan Opera, au concert Ford

9.00 p.m. — Musique d'été de Haendel; "Brigs Fair", Rhapsodie anglaise, de Delius; Symphonie No 2 en mi bémol, op. 83, d'Edgar

7.30 p.m. — Quenna Maria, soprano du Metropolitan Opera, au programme "American Radiator"

8.00 p.m. — Jose Turbi, pianiste, au concert de la General Motors Co.

8.00 p.m. — Giuseppe Martinelli, du Metropolitan Opera, au concert Ford

9.00 p.m. — Musique d'été de Haendel; "Brigs Fair", Rhapsodie anglaise, de Delius; Symphonie No 2 en mi bémol, op. 83, d'Edgar

7.30 p.m. — Quenna Maria, soprano du Metropolitan Opera, au programme "American Radiator"

8.00 p.m. — Jose Turbi, pianiste, au concert de la General Motors Co.

8.00 p.m. — Giuseppe Martinelli, du Metropolitan Opera, au concert Ford

9.00 p.m. — Musique d'été de Haendel; "Brigs Fair", Rhapsodie anglaise, de Delius; Symphonie No 2 en mi bémol, op. 83, d'Edgar

7.30 p.m. — Quenna Maria, soprano du Metropolitan Opera, au programme "American Radiator"

8.00 p.m. — Jose Turbi, pianiste, au concert de la General Motors Co.

8.00 p.m. — Giuseppe Martinelli, du Metropolitan Opera, au concert Ford

9.00 p.m. — Musique d'été de Haendel; "Brigs Fair", Rhapsodie anglaise, de Delius; Symphonie No 2 en mi bémol, op. 83, d'Edgar

7.30 p.m. — Quenna Maria, soprano du Metropolitan Opera, au programme "American Radiator"

8.00 p.m. — Jose Turbi, pianiste, au concert de la General Motors Co.

8.00 p.m. — Giuseppe Martinelli, du Metropolitan Opera, au concert Ford

9.00 p.m. — Musique d'été de Haendel; "Brigs Fair", Rhapsodie anglaise, de Delius; Symphonie No 2 en mi bémol, op. 83, d'Edgar

7.30 p.m. — Quenna Maria, soprano du Metropolitan Opera, au programme "American Radiator"

8.00 p.m. — Jose Turbi, pianiste, au concert de la General Motors Co.

L'Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 4 novembre, organisée par le Comité des œuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Elie Morissette, S. J., professeur au séminaire des Pères du St. Sacrement à Montréal. Il continuera à exposer la vie et les missions de saint Paul.

Cette causerie commencera à 6 h. précises. Un concert spirituel sera donné à l'Heure catholique par les aveugles de l'Institut de Nazareth, dirigé par les Sœurs Grises de Montréal.

M. Armand Pelletier, directeur du chœur, fera exécuter les pièces suivantes: Cantique de Jean Racine — Musique de César Franck; Messe de Requiem (Théodore Dubois).

A 8 h. 45, causerie missionnaire par la R. Sr St-Pierre-Claver des Sœurs de Ste-Croix, sur les missions de sa communauté.

Radio-Etat

Concert de Martelli

Le célèbre ténor d'opéra, Giovanni Martinelli, se fera entendre au cours de l'Heure Dominicale Ford, dimanche soir, 4, de 8 à 9. Martinelli a choisi dans son répertoire, les opéras les plus beaux passages d'œuvres semi-classiques et modernes. Ce programme défrayé par Ford sera diffusé par le réseau Columbia et également transmis par certaines stations de T.S.F. de Radio-Canada dont C.R.C.M. de Montréal.

Radio-reportage

(par M. Alexis GAGNON)

M. Alexis Gagnon, journaliste de Montréal, est chargé du radio-reportage hebdomadaire pour cette semaine. M. Gagnon fera cette chronique parlée le dimanche 4 novembre à 6 h. 45, aux postes du secteur français de la Commission.

M. Albert Rioux

M. Albert Rioux, président de l'Union catholique des Cultivateurs, parlera le samedi à 7 heures à l'Heure catholique de Radio-Canada. Son sujet: "Veille de Congrès", permettra à l'heure de cette tribune radiophonique de faire connaître les grandes lignes du congrès de l'U.C.C. qui se tiendra à Québec la semaine prochaine.

Le prochain conférencier de l'U.C.C. sera M. E. Laforce, du Canadian National, qui parlera de colonisation.

Radio-théâtre

Les artistes dramatiques de Radio-Canada joueront le mardi, 6, à dix heures, "La Comédie de celui qui épouse une femme muette" de France. C'est une comédie qui sera l'heure du théâtre. Cette pièce, a conservé cette forme de comédie ironique que l'on trouve dans toutes les œuvres de M. Molière. Elle sera jouée par cette comédie ont été confiées à Mme Maubourg-Roberval et à M. Paul-Emile Senay.

Institut des Affaires Publiques

M. le sénateur Charles-P. Beaulieu, C.R., parlera le dimanche, 4, à 6 heures p.m. sous les auspices de l'Institut canadien des Affaires publiques. M. Beaulieu qui sera l'heure du théâtre du Young Men's Canadian Club de Montréal, a institué sa conférence: "What Canadians can do for the world". Cette conférence intéressera d'autant plus les radiophiles que le sénateur Beaulieu fut le président des fêtes en l'honneur de Charles, le fils aîné en anglais et elle sera transmise par toutes les stations de T.S.F. de Radio-Canada.

A la Revue des livres

M. Jacques Laroche, journaliste et critique, succède cette semaine à M. Maurice Hébert à la tribune de l'Heure catholique de Radio-Canada. M. Laroche donnera sa première causerie le samedi, 3 novembre, à 7 h. 45. Comme on sait que M. Laroche porte sur les derniers ouvrages littéraires français et canadiens. M. Laroche a obtenu récemment le prix David pour son ouvrage sur le théâtre.

Opérette: "Princesse Czardas"

Les artistes d'opérette de la Commission chanteront dimanche prochain, des studios de Montréal, "Princesse Czardas", sous la direction de M. L. Laroche, pour l'orchestre de M. M. Lionel Daulais, pour les chanteurs. Les principaux rôles de l'œuvre ont été confiés à Madame Caro Lamoureux, et à M. L. Laroche, pour les chanteurs. Cette émission radiophonique commencera à 7 h. 30.

Programme pour l'Armistice — Discours de plusieurs hommes d'Etat

Le dimanche 11, anniversaire de l'Armistice, le T. H. M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, parlera à la radio à 10 heures, sous le titre de "L'Armistice des pays étrangers en faveur de la paix". Cette émission radiophonique organisée aux Etats-Unis par le réseau Columbia et au Canada, par la Commission de la Paix, est diffusée sous les auspices du Fonds Carnegie pour la paix internationale. Elle sera émise relayée dans plusieurs autres pays.

Les autres orateurs seront Sir John Simon, qui parlera de l'Armistice; M. Edouard Benes, qui parlera de Prague; et l'ex-premier ministre Venzelas, qui parlera d'Armistice. Cette émission commencera à 4 heures pour se terminer à 5 heures et s'ensuivra que les radiophiles n'entendront la Symphonie de New-York que de 3 à 4 h. 15.

Causerie en faveur de l'Institut des Sourdes-Muettes

C.K.A.C. — Dimanche, 3 hrs. 4 novembre, Madame Albert Dupuis.

C.K.A.C. — Lundi, 7 h. 30, 5 novembre — Madame Tancrède Jodoin.

C.H.P. — Mardi, 5 h. 30, 6 novembre — Madame Maxime Baymont.

C.H.P. — Jeudi, 5 h. 30, 8 novembre — Une amie de l'œuvre.

Chorale N.-D. du Chemin

La chorale de Notre-Dame du Chemin se fera entendre le dimanche, 4, de 10 h. à 10 h. 30, aux stations de T.S.F. de Radio-Canada. M. l'abbé Jules Racour, directeur de cette chorale, a préparé le programme suivant: 1. L'air descendu dans mon jardin, J. A. Thompson; 2. Berceuse, Georges Renard; 3. Chant d'adieu, Georges Renard; 4. Ne pleure pas, Jeanette, Marc de Rance; 5. Le rat de ville et le rat des champs; 6. Les deux frères de Babylone, Niedermeyer; 7. Jesus chez Marie et Marie, A. Philippe; 8. Quand mon mari vient du dehors, Orlando Dias; 9. Choral, Bach; 10. La puissance de Dieu; 11. Marianne s'en va-t-elle au moulin, Lotourenou; 12. Cette chorale se compose de soixante voix mixtes. Son directeur est M. Jules Racour, comme nous l'avons déjà dit, et l'organiste, M. Henri Vallières.

Concert de la General Motors

8.00 p.m. WJZ. — Dimanche. — Artistes d'honneur: Jose Turbi, pianiste espagnol; Ernest Ansermet, directeur d'orchestre, ancien chef d'orchestre des Ballets russes de Serge Diaghilev. — La symphonie General Motors. Programme: Orchestre: Oublier (Oublier), de Weber; Epigraphes antiques (transcrites pour orchestre par M. Ansermet); a) Pour invoquer Pan, dieu des vents d'été; b) Pour un danseur; c) Pour une Égyptienne; d) Pour remonter de la rose. — Piano: Concerto pour piano et orchestre, en

Sur le front... des missions

Croquis chinois

"Comment on traverse les fleuves"

Dans la région septentrionale de la Chine les cours d'eau, bien que moins nombreux que dans le sud, y créent plus d'obstacles à la circulation en raison du grand nombre de véhicules et d'animaux occupés aux transports par voie de terre. Le camion chinois est une spécialité du Nord dont le type n'a guère changé depuis les temps les plus reculés. Le chariot à voyageurs, trainé dans les villes par une seule bête, comporte à la campagne un attelage double. La charrette qu'emploie la grande masse de la population rurale pour transporter son matériel de culture ainsi que pour parer à tous ses besoins domestiques, est d'un poids inimaginable. Nous eûmes un jour la curiosité d'en peser quelques éléments sur une bascule européenne: la roue seule pesait 177 livres et son essieu 57, soit 411 livres pour un train de roues du véhicule. Les timons ont une solidité à toute épreuve — telle qu'il faut le voir — et lorsque la charrette est chargée, elle n'est pas rare, la bête de derrière, toute également et se trouve dans l'impossibilité de se relever. Les mules, les chevaux, les vaches, les ânes sont indistinctement attelés à ces chars primitifs et concourent à la traction au moyen de traits, simples cordes fixées à l'essieu. Arriver à ce que toutes ces bêtes fournissent simultanément leur effort est une tâche qui, sans doute, ne tenterait jamais un Occidental et même s'y risquerait-il qu'il échouerait certainement. Dans son livre sur la campagne de 1860, le général Wolseley raconte qu'au cours de la marche des troupes anglaises sur Pékin le convoi fut un jour abandonné à Ho Hsi Wu par tous ses convoyeurs indigènes; aucun chariot britannique ne parvint à remettre en marche les attelages composés d'animaux du pays.

Dans ces conditions de voyage, la barque chinoise représente l'un des spécimens les plus caractéristiques du génie national. Les bacs sont nombreux, nombreux également les chariots destinés à être transbordés sur ces bacs. La façon de procéder des Célestes en pareille occurrence est intéressante à observer, elle réserve à l'étranger d'agréables surprises. Une piste à flanc de berge descend de la plaine jusqu'au bord de la rivière en un endroit légèrement remblayé pour permettre au bac d'accoster par un de ses petits côtés. Cette voie d'accès est naturellement trop étroite pour que deux charrettes puissent s'y croiser ou se dépasser. Ce n'est pas petite affaire que de conduire un chariot sur cette piste étroite et défilée. L'opération requiert toute l'habileté du charretier chinois, ce qui n'empêche pas les accidents d'être assez fréquents. Lorsque l'équipage est heureusement arrivé en bas, ou dételle les bêtes, qu'il s'agit alors de faire passer dans le bateau. Certaines ne donnent aucun mal, elles se précipitent d'un seul bond à n'importe quel endroit du bac au risque de se faire déverser; d'autres peuvent déjà être à bord. Aucun animal ne se sent en sécurité sur cette aire faite de planches étroites, irrégulières, gondolées en tous sens, les seules qui se rencontrent dans le commerce. Mais plus ce plancher est ondulé, mieux cela vaut, et cela pour une raison que le passager n'est pas lent à découvrir. Il ne s'agit nullement d'introduire les bêtes sur le bateau avec le minimum de peine, les Célestes recherchent au contraire le maximum de difficultés, seul moyen pour des hordes de fripons sans son vaillant de pourvoir à leur misérable existence. Lorsqu'un animal se refuse absolument à quitter la terre ferme — ce qui arrive presque à chaque traversée — on lui bande les yeux avec la ceinture d'un des passagers, puis on le fait tourner sur place indéfiniment jusqu'à ce qu'il ait oublié l'endroit où il se trouve et le bac lui-même; on l'amène auprès du bateau et on le presse d'enjamber l'extrémité du plancher, ce qu'il continue à refuser obstinément. On lui entortille alors la queue — à moins qu'il ne s'agisse d'une mule — on place au-dessous et à sa naissance un fort bâton destiné à servir de levier; six hommes s'attellent à chacune de ses extrémités tandis que six autres tirent à qui mieux mieux sur des cordes qui sont fixées aux cornes ou à la tête de l'animal. Après une lutte qui se prolonge souvent pendant une demi-heure, non sans de nombreux et cruels coups aux malheureux récalcitrants, ceux-ci finissent par être tous installés à bord; les plus agiles, les plus prompts à plaquer dans tous les sens au plus grand dam des infortunés passagers.

Parfois les bêtes affolées bondissent par-dessus les plats-bords et tombent dans l'eau; elles s'efforcent de gagner la rive à la nage, mais le plus souvent elles se noient. Un jour un convoi fut précipité par-dessus bord tandis qu'il s'efforçait de relancer ses bêtes sur le bateau. Entraîné par le courant rapide de la rivière il ne put se sauver. Circonstance malheureuse qui valut d'autre part un retard interminable à un voyageur en route pour aller passer son examen d'été, car le magistrat du district le retint à son pomen à titre de témoin. Abandonnés maintenant les animaux et occupons-nous du chariot. Celui-ci doit être roulé à bras d'homme sur le bac. Il se peut qu'on ne dispose à cet effet que d'un seul manoeuvre accompagné parfois d'un petit garçon, alors que pour faire franchir à un véhicule lourdement chargé de passagers existant entre le bord du remblai et l'arrière du bac aux planches rapprochées, il faudrait le concours de dix à quinze hommes. On se tire d'affaire en usant du procédé couramment employé dans les enterrements chinois: un chef d'équipe rassemble une bande plus ou moins nombreuse de manoeuvres et les excite au travail en leur faisant pousser des hurlements sauvages.

Tout individu qui a simplement posé la main sur la charrette doit toucher un salaire. La seule limitation à une pareille exploitation est le nombre restreint d'individus pouvant se déplacer en même temps autour d'un véhicule. Comme dans toute affaire chinoise, il n'existe pas de tarif normal pour ces transbordements, et l'on s'en tient à la règle adoptée par certains directeurs de voies ferrées administrées par des Occidentaux, laquelle consiste à charger le véhicule jusqu'à sa limite de résistance; si, par exemple, il a été convenu que le voyageur paierait seulement 100 cash pour passer d'une rive à l'autre, on ne s'arrêtera pas à l'autre côté du fleuve. Il arrive ainsi que chacun de ces manoeuvres bénévoles ne reçoit pour son travail interminable que 4 cash et parfois 2 et même souvent un seul.

Sur la rive opposée, le débarquement présente un tout autre aspect: il s'opère en moins de temps, car les bêtes ont hâte de retrouver la terre ferme, mais leur sortie et l'enlèvement des véhicules rencontrent également des obstacles. L'opération tourne à la bousculade tellement les gens qui attendaient le bac pour traverser à leur tour sont impatientés de s'assurer une place, ils se précipitent sur le bateau sans attendre qu'il ait été évacué par ses occupants. Ici, comme ailleurs en Chine, aucun inspecteur, aucune police n'assure le bon ordre, tout est laissé à la chance ou à la fatalité. Il est vraiment surprenant que personne ne soit tué au cours de ces transbordements.

L'Occidental au cerveau fourmillant d'idées sur la manière dont les choses devraient se passer, en Orient imagine sans peine une méthode qui mettrait un peu d'ordre dans cette extravagante confusion. Avant tout il y aurait des tarifs fixes et une large rampe d'accès pour descendre jusqu'au niveau des eaux; sur chaque rive on disposerait d'une plate-forme mobile, au plancher bien dressé, à l'aide de laquelle les animaux et les voitures pourraient passer facilement sur le bac. Les bêtes seraient amenées au pied du bateau, les passagers disposeraient également d'un espace déterminé; de la sorte on gagnerait du temps, on s'épargnerait bien des efforts et la traversée d'un cours d'eau serait quelque peu modernisée.

Maintenant, réfléchissez un instant. Comment l'un ou l'autre de ces réformes pourrait-elle se réaliser? Les rampes d'accès seront abîmées à la première crue du fleuve; les bêtes ne passeront pas le bateau, car ce n'est pas l'affaire du pédicure d'enlever les bêtes de ses clients. Si le bac est un bac public, cela implique simplement que le magistrat local a non qu'il soit en conséquence obligé d'assurer la bonne exécution du service. Qui fournira les manœuvres nécessaires pour la plate-forme d'accès? Pas le batelier. Pas davantage le voyageur qui n'a qu'un désir, celui d'arriver à bon port sur l'autre rive, cette fois seulement. Pas la cohue des manoeuvres, dont l'intérêt consiste à n'avoir aucune planche pour faciliter les transbordements.

D'ailleurs, alors même que les routes seraient maintenues en bon état et qu'un despote bienveillant consentirait à fournir le matériel nécessaire au bon fonctionnement du bac, il ne se passerait pas huit jours avant que tout ait disparu, et les choses continueraient comme précédemment, ainsi qu'elles se sont toujours passées depuis le commencement du monde chinois. La création d'inspecteurs, d'agents de police, n'améliorerait rien, à moins qu'il ne fût de l'intérêt de ces fonctionnaires de favoriser la réforme, mais il va de soi que ce ne sera jamais le cas.

Imaginez un fonctionnaire anglo-indien, possédant une connaissance approfondie des mœurs orientales et de leurs caractéristiques, qui se verrait du jour au lendemain chargé de l'administration des bacs établis sur un cours d'eau, sur le Grand Canal par exemple. Que ferait-il? Que pourrait-il faire, même s'il disposait de moyens d'action théoriquement irrésistibles? Absolument rien. Il lui sera impossible d'imposer des améliorations susceptibles de quelque durée, aussi longtemps que les Célestes ne comprendront pas le besoin de modifier les systèmes en cours et qu'ils n'auront pas constaté le manque absolu de tout système chez eux. Il est facile de supputer combien d'années, d'après le rythme ordinaire de l'évolution humaine, il faudrait pour en arriver là. Pensez un instant aux objections qui surgiraient de tous côtés contre ces innovations. Quels sont ces gens? Quels sont leurs motifs d'agir? Aucun Chinois ne peut comprendre ce qu'implique cette simple phrase: "Pro bono publico". Il n'a jamais entendu parler du bien public et, qui plus est, il ne tient aucunement à en entendre parler.

Nous avons gaspillé un temps indu à traverser un fleuve chinois; nul autre exemple en effet ne pourrait mieux caractériser ces abus flagrants, qui, indifférents aux Célestes, rendraient fous les Occidentaux, et auxquels il semble si facile, bien qu'impossible de remédier; et cependant, mutatis mutandis, ces choses sont une parabole de l'Empire chinois. La réforme est inéluctable. Il faut qu'elle se fasse de l'intérieur. Mais l'impulsion initiale ne peut venir que du dehors.

Ile de mort, île d'espérance

Sheklung est, au sud de la Chine, dans l'immense province de Kwangtung, une île minuscule au milieu de la rivière de Canton, à une soixantaine de kilomètres de cette dernière ville, le long du chemin de fer de Canton à Hong-Kong, la plus grande île de la République céleste. L'Asile Saint-Joseph de Sheklung eut pour fondateur un missionnaire belge, le Père Conrardy, des Missions-Étrangères de Paris. Jeune prêtre encore, le P. Conrardy avait laissé la mission de Pondichéry pour rejoindre à Molokai, aux îles Sandwich, son compatriote, le P. Damien, le fameux apôtre des lépreux. A la mort du P. Damien, il gagna la Chine, se fit mendiant pour les lépreux et à soixante-sept ans fonda l'Asile de Sheklung. Il vécut sept ans avec ces chers malades et mourut en 1914. L'année précédente, le gouverneur de la province de Kwangtung proposait à la mission catholique de faire de Sheklung la léproserie officielle, qui recevrait du gouvernement une subvention. Le vicaire apostolique de Canton, Mgr Mérel, accepta la proposition, et l'Asile prit aussitôt un grand développement: il abritait 700 lépreux à la mort de son fondateur.

Au P. Conrardy succéda le P. Deswazières, aujourd'hui Son Exc. Mgr Deswazières, évêque titulaire de Maximiana, supérieur de la Maison de Nazareth à Hong-Kong, qui s'employa, avec un prêtre chinois, le P. Chao, une religieuse chinoise et trois religieuses canadiennes de l'Immaculée-Conception d'Outremont, à organiser l'œuvre sur des bases chrétiennes et solides. Il répartit chaque catégorie de malades, les hommes d'une part et les femmes de l'autre, par groupes de quarante à cinquante, dans les chambres dont il disposait, chaque chambre ayant sa cuisine et ses dépendances, sous la direction d'un chef élu par le groupe, mais dont le directeur se réserve d'approuver l'élection; le chef assure la propreté de la chambre, distribue les vivres, surveille les travaux et les distractions; les lépreux envoient des exécuter leurs métiers au profit de la communauté, vaquent aux travaux pour lesquels ils ont une main-d'œuvre, même en payant très cher; les autres passent leur temps à se distraire dans des salles communes, à entendre le phonographe, la T. S. F., à jouer aux cartes, aux échecs, aux dominos; ils ont même un petit théâtre dont ils sont les acteurs. Ceux qui travaillent reçoivent un modeste salaire, mais tout le monde a, chaque mois, une petite somme d'argent pour ses menus plaisirs, pour le tabac notamment.

Les lépreux sont pour la plupart envoyés à Sheklung par les services sanitaires de la province, qui en compterait, estime-t-on 50,000; l'Asile Saint-Joseph en a reçu 4,604 de 1914 à 1931. L'entretien d'une œuvre semblable, le directeur de la léproserie, le R. P. Marsigny, calcule qu'il lui faut en moyenne chaque mois 6 dollars chinois par malade, et il a 700 malades; or, la subvention du gouvernement de la province ne représente guère que deux dollars, soit le tiers de l'argent indispensable. La subvention et les intérêts du capital n'arrivent pas à couvrir la moitié des frais. Le reste? Le directeur fait appel à ses amis, aux catholiques du monde entier, et l'œuvre tient bon malgré les difficultés, soutenue par la charité chrétienne. L'avenir, cependant, ne laisse pas d'inquiéter l'argent recueilli de tous côtés suffit à peine à faire vivre les malades. Comment dans ces conditions soulever des réparations urgentes et considérables qu'exigent les pavillons de l'Asile? Il faudrait, selon les calculs du directeur, 325,000 francs.

Ile de mort, île d'espérance... Sheklung reçoit de misérables cadavres ambulants, de pauvres désespérés. Mais la bonté chrétienne dont tout de suite ils se sentent entourés leur révèle que leur corps dégoûtant cache une âme, une âme digne d'intérêt et de pitié. Et nombreux sont les découragés qui découvrent dans la religion du Christ, qui a poussé les missionnaires à entreprendre cette œuvre de bienfaisance, la force de supporter la souffrance, la force de supporter la douleur, 4,700 lépreux ont été baptisés à Sheklung! (Fides).

Graphologie au "Devoir"

Messagère. — Elle a beaucoup de bon sens et une volonté forte. Elle voit clair, ne s'illusionne pas, sachant observer et réfléchir, elle tire des conclusions justes. Active, positive et pratique, elle est capable d'organiser et de conduire. Elle est bonne et sensible, mais renfermée et habituelle à ne laisser voir ni ses sentiments, ni ses émotions. Capable de commander, elle paraît avoir de l'assurance, mais au fond, elle est timide, et en dehors de son affaire, elle est facilement déconcentrée et intimidée. L'orgueil est susceptible et cela augmente sa défiance naturelle.

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

— au —

"DEVOIR"

Samedi, 3 novembre 1934. Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

Une lettre à M. le juge Pouliot

"Je vous remercie bien cordialement de l'exemplaire de votre livre "La Grande Aventure de Jacques Cartier", que vous avez eu l'extrême obligeance de m'adresser, avec l'expression de vos bons sentiments. Votre livre qui nous est arrivé fort opportunément, en cette année de la découverte du Canada, vous fait honneur et sera utile à beaucoup, moi le premier. Je vous en félicite bien sincèrement."

Extrait d'une lettre de sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'appel, en date du 12 septembre 1934.

Glaucous Gaspésiennes, par le juge J.-Camille Pouliot. Volume de 325 pages, nombreuses illustrations. Au comptoir \$2.00, par la poste \$2.15.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Fracture du crâne

Les Trois-Rivières, 3. (D.N.C.) — Vers 8 h. 30 hier matin, Mlle Cécile Laliberté, 19 ans, fille de M. et Mme Louis Laliberté, secrétaire de la paroisse de Saint-Jean Deschailhons, est tombée d'un balcon haut de 15 pieds alors qu'elle était à secouer une vadrouille. Elle se fractura le crâne dans sa chute. C'est un passant, M. Alphonse Rheaume, qui la recueillit et la ramena à la maison.

Au Mexique

Mexico, 2. (S.P.A.) — Le président Rodriguez a chargé le procureur général d'enquêter sur des informations qui attribuent aux catholiques un projet de révolte.

A votre choix

Choix considérable de manuels de fourrure tout faits ou sur mesure, d'après le style de votre choix. Le manteau de seal d'Hudson, mouton de Perse, caracul russe, chat sauvage, zibeline, kolinsky, vison canadien. Vous trouverez ces fourrures en quantité chez J.-F. Reid, 1473 Amherst.

La volonté est forte: précise, résolue, autoritaire et tenace, elle a, en plus une persévérance inébranlable. Vive et même impétueuse, elle se possède bien, mais quand elle se domine ainsi, son calme est raide et dur.

Elle a besoin de sympathie, d'approbation et d'affection, mais, enfermée dans une réserve un peu hautaine, elle ne les attire pas et elle souffre d'isolement. Comme elle est très jeune, il est possible qu'une affection sérieuse la modifie, et qu'elle devienne dévouée et constante.

Une drôle de petite bonne-femme, assez énergique, droite et qui aurait pu être bien différente si elle avait reçu une véritable formation morale.

Incompréhension. — Trop d'imagination nuit à la sûreté du jugement. Elle est sensible, délicate, romantique et tendre, avec une disposition à trop sentimentaliser.

Active, remplie de bonne volonté, elle a de l'initiative. Elle est généreuse, et capable de dévouement; mais elle a exercé ce dévouement d'une façon inégale. Elle est dépressive, un peu vaniteuse et tend à se vanter de ses nouveautés et de ses fantaisies de la mode; mais son goût n'est ni sûr ni distingué.

Orgueilleuse et timide, elle est susceptible et soupçonneuse. C'est là le grand défaut qui nuit à son amabilité et la rend souvent triste et malheureuse. Elle nourrit ses griefs et, à la moindre occasion, ils reviennent en paroles amères; elle ne semble pas capable de pardonner généreusement et d'oublier.

Nerveuse, d'humeur capricieuse, un peu fantasque elle réserve des surprises désagréables par ses exigences inattendues. Elle a du charme à ses heures; étant si aimable quand elle le veut, elle est parfaitement maussade aux mauvais jours. Plus très jeune et souvent triste.

Peu crédule. — Il est difficile de dire la caractéristique d'après l'écriture quand il n'y a pas d'écriture... ou si peu! C'est une personne distraite, et son agitation n'est pas de l'activité; elle est réfléchie et elle parle et agit impulsivement sans toujours consulter le simple bon sens.

Un bon cœur et un vif besoin d'affection. Tout-à-fait "sans cérémonie", un peu brusque, franche et bavarde. Peu de sens pratique, elle est désordonnée; je la vois toujours empressée, en retard et à la recherche de ce qu'elle a perdu.

L'Amie d'Al. — Simple, spontanée, bonne et affectueuse, elle est active mais elle manque de persévérance. Elle est courageuse, optimiste, et d'une bienveillance souriante qui ne se dément pas et lui attire la sympathie générale.

Sans egoïsme, droite et remplie de bonne volonté, elle est très dévouée et d'une volonté à la fois calme et ferme. Elle sait ce qu'elle veut, et elle fait ce qu'elle veut docilement et fermement. Besoin de tendresse et d'approbation pour donner toute sa valeur. Charmante.

Rhumes — Asthme
Toux — Bronchites

Sirop Villars

— Souverain dans toutes les affections des voies respiratoires — 2 formats: .50 et \$1.00

Voyez votre pharmacien.

CANADA DRUG CO.

ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour --

— Jusqu'à 50% d'escompte

sur tous nos tapis

\$100,000 de valeurs extraordinaires à prix d'abaines non moins extraordinaires. —

VOIR, C'EST CROIRE

Les plus grands spécialistes en tapis au Canada.

H. LALONDE & FRERE

OUVERT LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS

4800, AVENUE DU PARC

Angle Villeneuve, une rue au nord de l'avenue Mont-Royal.

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE près de chez vous:

1584 Ste-Catherine E. 1587 Ontario E. 3539 Ontario E.
5167 rue Clarke 2309 Ontario E. 1148 Mont-Royal E.
2929 Masson 6920 St-Hubert 2034 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT

6312 RUE SAINT-HUBERT

BEURRE

Crèmerie 1ère qualité... 21c

Crèmerie 2ème qualité... 20c

Beurre de laiterie... 17c

CENT POUR CENT

CANADIENS-FRANÇAIS

Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

Electro-plaqué en or et argent

Fabrication de calices et ciboires

Réparation d'ornements d'église: une spécialité.

Confiez votre commande à la MAISON

J. Gaston Bérard

(Succ. de La Cle Royal Silver Plate)

70, Craig Ouest - HA. 9948



Soyez ultra-chic avec un CHAPEAU

"Michaud"

"Mieux fait pour 2.95 plus de durée"

Ed. Michaud

Deux 911, rue Bleury

Magasin 1257, Université

LITHINES

du Dr. GUSTIN

MOINS D'UN SOU LE VERRE

En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

... Nous avons toutes les raisons du monde d'avoir confiance dans nos "maisons de commerce" et de les encourager. Mais nous passons devant elles, nous les saluons d'un bonjour, nous chantons leurs louanges (ce qui est très cher) et allons porter notre argent ailleurs (ce qui est désastreux); est-ce là du patriotisme pratique? ... (Extrait du "Droit").

Où l'on s'habille bien—

Ernest Meunier

Le Tailleur Fashionable

994, RUE RACHEL (EST)

Téléphones: FR. 9343-9850

Le Moulin Economique

— fabrique toutes essences

Spécialité: Vanille 1ère qualité

— Chez votre épicer ou

appeler AMBERT 501

4916, 5ème AVE, ROSEMONT

Spécialités: Chemises WARRENDALE — Complet LOMBARDI

RAOUL FOURNIER

CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER

4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST

Tél. HARbour 3896 MONTREAL

SOIN DES PIEDS

Spécialité: Chaussures pour pieds malades

HOULE & BLEAU

4561 est, Ste-Catherine

Tél. CL. 1987

WISINTAINER & FILS

908, BOUL. ST-LAURENT

Les ENCADREURS

MANUFACTURIERS

Moulures Cadres Miroirs

Réparation de cadres et miroirs

L.A.N. 2264

New System Cleaning Service

J.-H. BRETON, prop. ENRG.

TEINTURIER-NETTOYEUR

2461 DES CARRIÈRES

NETTOYAGE FRANÇAIS

Robe, Costume, Manteaux, Complots, Pardessus nettoyés et pressés à partir de \$1

Chapeaux nettoyés 50c — Service de 24 heures.

Appelez CRéscnt 2149

Tél. CRéscnt 5208

Garage Crescent

PAUL MARTEL

Agence autorisée du Studebaker

Achat et vente d'automobiles usagées remis à neuf.

Mécaniciens spécialisés

Débossage, Soudure, Duco — Travail garanti — Honnêteté et bon service.

Nous achetons les autos usagées.

5369 Boul. St-Laurent

Rhumes — Asthme

Toux — Bronchites

Confiez tout!

lavages et nettoyages à la

CANADA LAUNDRY Co.

Pourquoi? Economique — Hygiénique

Satisfaction

AMherst 1195

Le vice-gouverneur

De M. Charles Gauthier, dans le Droit d'Ottawa, numéro du 29 octobre:

Le ministre des Finances a annoncé samedi que M. John Arundel-Caulfield Osborne, actuellement secrétaire de la Banque d'Angleterre, devenait vice-gouverneur de la Banque du Canada, et que, prochainement, un Canadien français, versé dans la finance, serait nommé vice-gouverneur adjoint.

Ce n'est pas là ce qu'on attendait du gouvernement fédéral. Puisqu'un Anglo-Canadien était nommé gouverneur, il convenait que le poste de vice-gouverneur fut offert à un Canadien français. Qu'ensuite le gouvernement eût jugé bon de nommer un expert anglais avec pouvoirs de consultation, nous n'y aurions eu aucune objection.

Sous le présent arrangement, le vice-gouverneur adjoint n'aura que peu de responsabilité et d'influence. Il ne fera même pas partie du conseil d'administration. C'est du moins ce que dit, en toutes lettres, la loi créant la Banque du Canada: Article 5 — (1) La Banque est gérée par un Conseil d'administration composé d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur et de sept administrateurs. Il peut en outre exister un sous-gouverneur adjoint qui, à ce titre, ne doit pas être membre du Conseil.

Article 7 — (1) Le gouverneur de la Banque doit en être le principal fonctionnaire administratif et, pour le compte du Conseil, il a la direction et le contrôle des affaires de la Banque avec le pouvoir d'agir relativement à la conduite des opérations de la Banque dans toutes les affaires qui ne sont pas par application de la présente loi ou des statuts de la Banque, spécifiquement réservées, pour leur accomplissement, au Conseil ou au Comité de direction ou à une assemblée d'actionnaires.

(2) Les sous-gouverneur et le sous-gouverneur adjoint doivent remplir les devoirs qui leur sont assignés par le Conseil.

(3) En cas d'absence ou d'incapacité du gouverneur, pour quelque cause que ce soit, le sous-gouverneur possède et peut exercer tous les pouvoirs et fonctions du gouverneur.

(4) En cas d'absence ou d'incapacité du gouverneur et du sous-gouverneur à la fois, le Conseil d'administration doit autoriser le sous-gouverneur adjoint ou l'un des membres du Conseil à remplir les fonctions de gouverneur pour le moment, mais nulle semblable personne n'est autorisée à agir en qualité de gouverneur pour une période dépassant un mois sans l'approbation du gouverneur en son conseil.

Concours agricoles

De la Feuille d'Erable, de Tecumseh, Ontario:

Nous observons que de part et d'autre dans notre province ontarien des cours de labour sont organisés. Nos intelligents et progressifs amis de Painscourt, croyons-nous, sont les seuls qui manifestent une pareille initiative dans notre région. Raison de plus pour nous d'avoir un agronome de notre langue pour donner un regain de courage et de vie à nos cultivateurs éprouvés d'Essex-Nord en promouvant des concours de ce genre et en créant ainsi une salubre et bienfaisante émulation parmi nos chevaliers du sol. Plaise à Dieu que le gouvernement provincial entende notre voix et coopère avec nous pour faire revenir chez les nôtres l'ancienne prospérité et l'honnête aisance qui faisaient l'honneur et le mérite de ces vaillants pionniers que furent nos pères et nos grands-pères.

Jean JASON

Injustice

Du Bien Public, des Trois-Rivières, numéro du 31 octobre:

On nous informe qu'aux derniers examens du service civil pour emploi de gardes-malades à Montréal, les questions ont été posées exclusivement en anglais. On avait bien, dans un formulaire adressé aux intéressés, demandé si on désirait passer les examens en français ou en anglais. Bien que plusieurs infirmières de langue française aient manifesté l'intention de se servir de leur langue maternelle, elles n'ont trouvé à leur disposition que deux fonctionnaires unilingues.

Si nos infirmières de langue française n'

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

En zigzags à travers la brousse africaine

A Carthage — Au milieu des ruines —
Le Scolastique Père Blanc

CARTHAGE AUTREFOIS

Un des charmes que trouve l'aspirant missionnaire chez les Pères Blancs c'est la variété des lieux qu'il lui est donné d'habiter au cours de ses années d'étude et de formation: Québec, l'Algérie, la Tunisie...

C'est à Carthage que nous le trouvons finalement sur cette colline historique de Byrsa qui renferme dans ses flancs déchaînés par la pioche de l'archéologue les ruines superposées de trois civilisations: phénicienne, punique et romaine. Carthage! nom fameux dont on peut refaire le passé mouvementé dans l'histoire de ses ruines à la fois glorieuses et tristes.

Carthage! nom cher au cœur chrétien parce qu'il symbolise à lui seul cette florissante cité d'Afrique née de l'Eglise romaine et qui fournit à l'Eglise catholique plusieurs papes (S. Victor, de 185 à 197; S. Melchior, de 311 à 314) et toute une pléiade de saints et de savants: Cyprien, Tertullien, Aurélien, Evode, Possidius et surtout S. Augustin, qui illustra non seulement l'Afrique mais la république catholique tout entière...

Carthage présida longtemps aux destinées de l'Eglise africaine, son Evêque réunissait les conciles, donne des réponses aux évêques, consulte l'Eglise de Rome.

Ce n'est pas seulement par la dignité, c'est aussi par l'exemple des vertus chrétiennes que Carthage a semblé importer. En effet si on excepte Rome, on ne trouvera pas une autre ville qui ait enfanté tant de martyrs et tant d'hommes illustres pour le ciel.

Dans les conciles sont pris des décrets fort sages dont beaucoup survivent et dont l'autorité a été très efficace pour comprimer les hérésies, pour conserver la discipline morale dans le clergé et le peuple.

Carthage est admirablement située... Dominant la mer et les plaines verdoyantes qui se perdent dans le lointain, elle a de tout temps attiré l'attention des conquérants, des navigateurs et des poètes. Et les guerres successives qui l'ont tant de fois bouleversée ne lui ont pas enlevé son cachet de grandeur et de beauté naturelle.

Les poètes, qui ont l'heureux privilège de tout embellir, font voir à Enée les merveilles de cette ville naissante.

Du sommet de Byrsa la foule des Troyens admire la masse imposante des constructions qui s'élèvent, l'étendue des remparts, la force de la citadelle. Leur étonnement redouble à la vue du mouvement qui règne dans les rues et sur les places publiques; les magistrats rendent la justice, le Sénat tient ses séances, les ouvriers creusent les ports ou jettent les fondations des théâtres, d'autres dressent d'immenses colonnes (Virgile, Enéide, I, 422 et suiv.). Pendant ce temps, Didon fait son entrée dans le temple dédié à Junon; après l'offrande des sacrifices, elle vient au milieu d'un brillant cortège s'asseoir sous les arcades d'un vestibule couvert qui précède le sanctuaire, afin de rendre la justice à son peuple; c'est à ce moment qu'elle reçoit la visite d'Enée et de ses compagnons. (Virgile, Enéide, I, 509 et suiv.)

La Carthage d'Hannibal ayant porté ombrage à la Rome des Césars, on entendit bientôt le cri de la jalouse tout-puissante "Delenda Carthago" (il faut détruire Carthage) et finalement Carthage fut détruite...

C'est en vain qu'au cours des siècles les flottes et les armées des puissances d'Orient ou d'Occident tentèrent le relèvement de la grande ville africaine. Les barbares réussirent toujours à y maintenir leur domination dévastatrice, et l'Arabe vainqueur devait jusqu'en ces derniers temps y multiplier les ruines au milieu des ruines mêmes et semer la mort au sein d'un peuple agonisant...

CARTHAGE AUJOURD'HUI

Il fut donné à la France de mettre fin à ce scandale de l'islamisme vainqueur (1881); il fut donné à un homme de cœur et à un grand africain — le cardinal Lavergne — de répondre à travers les siècles au cri de mort de l'ancienne Rome, de faire oublier le "delenda Carthago" par cet appel à la fois chrétien et humanitaire: "Instauranda Carthago!" Aujourd'hui Carthage prend un nouvel essor. Des villas se sont élevées sur la plage et aux flancs des collines. Un magnifique boulevard planté de palmiers monte de la mer jusqu'au pied de la colline de St-Louis, que couronne une belle petite chapelle, bâtie sur les ruines du temple d'Esculape, à l'endroit même où expira le roi saint Louis lors de la Se croisade contre les musulmans, en 1270.

A côté du temple capitolin dont les ruines encore imposantes se cachent dans l'ombre d'un bois d'eucalyptus, se dresse majestueuse et fière la cathédrale de Carthage, la Primatiale de l'Eglise africaine ressuscitée. Sur le même plan émerge du milieu de la verdure et des "antiquités de pierre ou de bronze", le monastère des Pères Blancs, qui, à sa manière, consacre la victoire de la croix sur le croissant, la victoire de Jésus sur les idoles.

Du grand portail de la cathédrale, on voit jeter les yeux sur la plaine, on voit ressembler comme autrefois ces champs fertiles et ces nombreux jardins qui faisaient l'orgueil et la richesse de la cité d'Hannibal et de St-Cyprien...

des fleurs sauvages, chargée du poids d'une vigne juteuse, agrémentée par le voisinage de la Grande-Bleue, "par la présence de confères aimables dont la joie et la sainte gâté donneraient à la tristesse un sourire et à la solitude du Désert une âme et la vie".

Celui qui parle ainsi est un jeune Canadien qui a goûté l'attraction de ces pays de soleil et qui adresse à ses cadets dans l'apostolat africain les autres lignes d'un cœur optimiste: "Quand vous recevrez cette lettre une nouvelle phalange sera venue remplacer ses devanciers sur les bords du St-Laurent. Je les salue par delà les océans et les mers. Je les félicite et les encourage. A ces braves postulants qui viennent d'entrer dans cette chère famille apostolique des Pères Blancs je dis de tout cœur: Toute votre vie vous bénirez le jour où dans un élan de générosité et de folle audace vous vous êtes dit: Je serai missionnaire d'Afrique."

A THIBAR — Mgr DUPONT

Chaque année, après l'ouverture des vacances, nous allons passer quelques jours sur notre ferme de Thibar. La notre grande joie est de rencontrer Mgr Dupont, ce pionnier de l'apostolat en Afrique, cet "Evêque des Brigands africains", qui, à sa soixante ans, risque plus d'une fois sa vie pour pénétrer au Benguelo. Sa vie est un roman d'aventures héroïques dont nous ne nous lassons jamais d'entendre les plus beaux chapitres.

Il est aujourd'hui bien vieux, bien usé. C'est un beau vieillard octogénaire, écrit de lui René Vanlande. La croix pectorale qui enluminait la blancheur de sa robe et l'anneau qui jouait autour d'un doigt amaigri disent sa dignité. Cheveux encore drus, barbe neigeuse. Le galbe du visage et son teint semblent vouloir démentir ses soixante années d'apostolat colonial. Quant au regard, il est limpide et rayonne comme si, dans sa longue existence de fatigues, de souffrances et de dangers parmi les tribus armées et cruelles, le vénérable Prêlat n'avait contemplé que des visions de béatitude.

Sans doute la quotidienne joie du bien possédé-elle ce pouvoir d'effacer le reflet des plus sombres misères. Quand monseigneur Dupont voit arriver les scolastiques, il se sent rajetonné, mais en nous voyant repartir il dit tristement: C'est le soleil qui s'en va.

PAR MONTS ET PAR VAUX

Le missionnaire en vacances, même s'il est missionnaire, trouve sa joie dans les mille riens qui l'environnent, dans les menus incidents qui le reposent des scolastiques, il se sent rajetonné, mais en nous voyant repartir il dit tristement: C'est le soleil qui s'en va.

Il parle des "délices" d'un étang d'outre-caché là-bas sous la verdure des caroubiers géants où l'on plonge et se repose, où l'on dispute la place aux grenouilles et aux confères... On a le cœur en joie et dans le jour qui tombe l'âme se sent portée vers son Dieu au souffle de poésie qui monte de la nature. Nous sommes allés passer quelques jours à Dougga, écrit un aspirant Père Blanc. Dougga avec ses ruines, son cirque romain encore bien conservé, son acoustique extraordinaire... Pendant que les mystérieuses clartés de la lune sommeillaient immobiles au flanc des rochers, la nuit venue, on s'enroule dans une couverture, on s'endort à la belle étoile et l'on continue dans le sommeil le rêve d'or ébauché durant le jour au sein de la lumière et des ruines qui parlent...

Vous rappelez-vous ces jours d'excursions vagabondes à travers les rochers, les cavernes et les grottes, ces promenades délicieuses et paisibles dans les sous-bois, ces méditations sous l'effet magique du soleil levant, la messe en plein air célébrée dans une anfractuosité de rocher au chant de la nature qui s'éveille, les francs rires et les chants joyeux au clair de lune ou autour d'un feu qui pétillait... Nous faisons provision de santé et de forces physiques afin de pouvoir nous remettre avec plus d'ardeur au travail de notre formation d'apôtres...

UN DERNIER REGARD

De retour sur notre colline illustrée depuis si longtemps par tant d'événements fameux, nous aimons à relire cette page que notre Fondateur écrivait à ses missionnaires chargés de desservir le sanctuaire de St-Louis de Carthage. "Il semble qu'en menant saint Louis, pour y mourir, sur cette colline où fut le centre de Carthage, Dieu ait voulu placer sa tombe au milieu de toutes les splendeurs de la nature et des plus grands souvenirs de l'histoire des hommes, comme pour l'entourer d'un élan sans rival.

"Non avez-vous pas eu déjà la pensée, au soir d'une de ces journées d'Afrique, si belles quand elles sont belles, lorsque, du haut de son sanctuaire, vous promenez autour de vous votre regard charmé? Ce soleil, qui va lui aussi rentrer dans l'ombre, devant de ses derniers feux les sommets de l'Atlas; cette mer immense et paisible d'où s'élevaient en amphithéâtre, le long du rivage, les collines et les montagnes, avec leurs teintes échantonnées; ce ciel diaphane qui semble ouvrir aux regards comme à la pensée les espaces infinis; ces lacs bleus, ces blanches murailles de la Goulette et de Tunis, cette terre aux feuillages sombres, couverte déjà, dans les bas-fonds, des ombres transparentes de la nuit; cette rade magnifique, ces ruines éparses, ce grand silence des solitudes; avec son incompréhensible majesté, y a-t-il au monde un tableau plus admirable?"

"Et si, au milieu de ce silence, votre mémoire évoque les morts, quels noms et

quels souvenirs se groupent autour du souvenir de saint Louis?

"A la place même où s'élève son autel, la Fable a placé le bûcher de Didon. C'est aussi là que, cinq siècles avant notre ère, régnaient les maîtres de l'Afrique, de la Sicile, de la Sardaigne, des îles de la Méditerranée, de l'Espagne: Magon le Grand, Amilcar. C'est de là que partaient avec Hannibal ces expéditions audacieuses qui découvraient les côtes de l'océan, les îles britanniques, l'Islande, l'Amérique que le monde ancien devait perdre, et que Colomb devait retrouver un jour. C'est là que Régulus devint, selon la belle parole de Bossuet, plus illustre par sa prison que par ses victoires. C'est de là que part Hannibal pour balancer un moment la fortune de Rome et revenir assister à la ruine de sa patrie. C'est là qu'apparaissent, tous, à tour, en vainqueurs ou en fugitifs les deux Scipions, Marius, César, Caton, et plus tard Genséric avec ses Vandales, et Bélisaire; et enfin les farouches Kalifes qui étendent, pour des siècles, sur tant de ruines, la voile sanglant de l'oubli. Et, au milieu de ces sombres figures, les douces images de Cyprien, de Félicité, de Perpétue, d'Augustin, de Monique, cette autre mère d'un autre roi qui ne monta pas, il est vrai, sur un trône, mais qui n'en règne pas moins, depuis tant de siècles, sur les esprits et sur les cœurs. Moins heureuse que Blanche de Castille, elle ne put préserver son fils des atteintes du mal; mais elle le sauva par ses larmes; ces larmes maternelles si abondamment répandues par elle, en ce lieu même, dans la petite chapelle, bâtie près de la mer, où elle passa la nuit cruelle qui suivit la fuite de son fils.

"Voilà la scène illustre où saint Louis va quitter la terre, où, après tant de morts, dans lesquelles éclatent, avec une sombre fureur, l'orgueil déçu, la volupté, la cruauté, toutes les rages des passions humaines, il va donner au monde le spectacle d'une mort sanctifiée par l'amour, par les plus sublimes espérances, par ces leçons d'un roi mourant, éternellement digne des méditations des princes et de la reconnaissance des peuples chrétiens."

Un prochain article nous fera voir le jeune scolastique dans une tournée de charité au milieu des Arabes des villages et des nomades de la plaine.

Emery CHAMPAGNE, d. P. B.

Grands progrès dans l'Ouganda

Rome. — Le vicariat apostolique de l'Ouganda (Pères Blancs) se rangeait l'an dernier à la quatrième place de toutes les missions du monde pour le nombre de ses conversions, 10,336. Avant lui venaient seulement deux autres vicariats apostoliques des Pères Blancs, l'Ouganda et le Bouanda, et celui des Missionnaires belges de Scheut au Haut-Kasai. Cette année, juillet 1933-juin 1934, le nombre des conversions est légèrement inférieur: 10,087. La foi continue son avance rapide au pays des Martyrs!

Les 90 Pères Blancs de l'Ouganda, aidés par 56 prêtres indigènes, 48 frères et 291 religieuses, dont 229 indigènes, ont vu les élèves de leurs écoles primaires augmenter de 7,129 au cours de l'année; ils ont 110 élèves au petit séminaire, et 86 au grand. Les chiffres des prochaines statistiques diminueront nécessairement, car le vicariat apostolique a été récemment divisé par la S. Congrégation de la Propagande pour former le nouveau vicariat du Ruwenzori, confié à S. Exc. Mgr F.-X. Lacoursière. — (Fides).

Calendrier missionnaire des Pères Blancs

Les Pères Blancs d'Afrique présentent, pour 1935, aux amis des missions un magnifique calendrier en couleurs (grandeur 19 x 12 1/2), avec le nom du saint du jour en anglais et en français, et à chaque feuille un grand nombre de tableaux représentant divers sujets missionnaires d'un très haut intérêt.

Qu'on se hâte de se le procurer pour soi-même ou comme cadeau très pratique pour ses amis, tout en aidant les missions.

Les calendriers seront expédiés sur commande accompagnée du paiement aux prix suivants (frais de poste compris):

L'unité 25
La douzaine 2.50
Le cent 15.00

En vente dès maintenant à la procure des Pères Blancs, 1626 rue St-Hubert, Montréal, ou 24 chemin Ste-Foy, Québec.

Programme de Mlle Cécile Potvin

Mlle Cécile Potvin, pianiste, donnera le programme suivant de son concert, 4 novembre, au Ritz-Carlton (Spirées Mathieu): Sonate op. 13, de Beethoven; Scherzo op. 31, Valse brillante, de Chopin; Sonate en mi, de Grieg; Mouvement perpétuel, de Poulenc; Jardin sous la pluie, de Debussy.

A Saint-Stanislas

Voici le programme qu'exécutera l'organiste Jeannine Fortier, demain, à la messe de 10h:

I. Sanctum et Agnus, Jean Titehouse (1563-1632).
II. Canonique, Buxtehude (1637-1707).
III. Béatitude, Charles Pirove. (1711...)

IV. a) Basse de crémorne, b) Duo. — L.-P. Clérabault (1676-1749).
V. Caprice sur les grands jeux. L.-N. Clérabault.

Le Chœur Mendelssohn

Le programme que donnera le Chœur Mendelssohn le soir du 20 novembre à la salle Victoria comprendra deux nouvelles œuvres de M. Alfred Whitehead sur des Folklores. Le quatuor des Amis de la Musique, M. Percé French et M. George Brewer feront les accompagnements au piano et à l'orgue. Le fondateur du chœur, M. Harold Key, dirigera.



ROSE BAMPTON, contralto. — Une des artistes du Quatuor Métropolitain, que l'on entendra en concert, le 16 novembre, au théâtre Imperial.

Gazette artistique

3 novembre: IMPERIAL. — (A 11 h. 30 p.m.) — Gala de chansons et danses indiennes, avec le concours de Mme Roy-Villandier et de M. Paul Coze. Chœur indien, pageants indiens, etc.

3 novembre: HIS MAJESTY'S. — Troupe Gil Roland-Blanche Derval dans l'Ecole des contribuables, de Louis Verneuil et Georges Berr.

4 novembre: HIS MAJESTY'S. — (En matinée). — Troupe Gil Roland dans Les romanesques, d'Edmond Rostand, et Le genre de M. Poirier, d'Augier.

4 novembre: HIS MAJESTY'S. — (En soirée). — L'Orchestre de Montréal, avec Paul Wittgenstein, pianiste viennois. M. Wittgenstein, qui n'a qu'un bras, jouera un Concerto spécialement écrit pour lui par Ravel.

4 novembre: RITZ-CARLTON. — Soirées Mathieu. Débat: "Avons-nous une littérature?", par M. J. M. Nadeau et M. J. Lefebvre. Récital de piano par Mlle Cécile Potvin.

4 novembre: PALESTRE NATIONALE. — (En matinée). — Le Théâtre des petits, dirigé par Mlle Camille Bernard. Concours de M. Gaston St-Jacques.

6 novembre: RITZ-CARLTON. — Inauguration des Soirées littéraires de Montréal. Conférencier: M. Jean Dufresne. Programme artistique par M. Lionel Daunais, baryton, et Mlle Anna Malenfant, contralto.

6 novembre: MONT-ROYAL. — (A 3 h. p.m.) — M. Godfrey Ludlow, violoniste, acc. par Mlle M.-T. Paquin. Aspiques du Matinée Musical Club.

6 novembre: WINDSOR. — (3 h. 30 p.m.). — M. Henri Prat, conférencier de la Société des études et conférences: "Le sentiment artistique chez les hommes de la pré-histoire".

7 novembre: PALESTRE NATIONALE: La Commission sportive de la Palestine, dans L'homme fossile, de Maurice Manganot.

8 novembre: RITZ-CARLTON. — (A 11 h. a.m.) — Mme Hortense Lord, pianiste; Mme Laurence Dufresne, chanteuse. Aspiques du Ladies' Morning Musical Club.

13 novembre: GESU. — Les Anciens du Gesu dans Le mirage, de Brioux.

14 novembre: SALLE ST-SULPICE. — Premier concert du Quatuor à cordes Dubois qui commencera sa 25e saison. On peut se procurer des billets gratuitement dès samedi 10, chez Archambault et Willis.

16 novembre: IMPERIAL. — Le Quatuor métropolitain, composé de Grace Moore, Rose Bampton, Richard Bonnell et Edward Johnson, tous du Metropolitan Opera.

19 novembre: MONUMENT NATIONAL. — Troupe Conrad Gauthier dans Le vengeur, de M. Alfred Rousseau.

20 novembre: SALLE VICTORIA. — Mendelssohn Choir. Direction de M. Key.

Programme Daunais-Malenfant

21 novembre: AUDITORIUM DE ST-LAURENT. — Les élèves du collège dans Polyucte, de Corneille, choeurs du R. F. Placide, C.S.C. Orchestre et choeurs dirigés par M. J. J. Gagnier.

21 novembre: AUDITORIUM DE ST-LAURENT. — Les élèves du collège dans Polyucte, de Corneille, choeurs du R. F. Placide, C.S.C. Orchestre et choeurs dirigés par M. J. J. Gagnier.

Mlle Malenfant: Pastorale, de Haydn; Près des remparts de Séville (Garmen), de Bizet; Amour, viens aider ma faiblesse (Samson et Dalila), de Saint-Saëns; L'heure d'azur, de Holmes; Duo du grand prêtre et de Dalila (Samson), de Saint-Saëns, avec M. Lionel Daunais.

M. Daunais: Air de Nilkanthe (Lakmé, de Delibes); Je bénis le hasard (paroles de Gonzalve Desaulniers), d'Auguste Descarries; Ballade de la Reine Mab (Romeo et Juliette), de Gounod; Qui donc commande? (Henri VIII), de Saint-Saëns; Récit de Pelléas et Mélisande, de Debussy; (Duo de Samson).

(Pour renseignements, appeler Mme Macé: Dollard 8141.)

Quand des forts de pieux gardaient le Richelieu



Même dans les temps anciens, quand on construisait des forts de pieux sur la rivière Richelieu pour repousser les attaques des sauvages ennemis, le tabac cultivé dans le district du Saint-Laurent était déjà extrêmement populaire. Aujourd'hui, il est encore plus célèbre et vous l'obtenez au meilleur de sa qualité avec l'Alouette — le produit de la belle province de Québec.



La Cie B. Houde Limitée—Québec

10¢ Conserves les Cartes Gagnantes
LE TABAC À PIPE
ALOUETTE
est le choix des connaisseurs

Programme de Godfrey Ludlow

M. Godfrey Ludlow, violoniste, donnera le programme suivant, le 6 novembre, à 3 h. p.m., au Mont-Royal, sous les auspices du Matinée Musical Club.

Sonate, de César Franck, avec Mlle M.-T. Paquin; Suite, de Jacques Nin; Andante, de Lalo; Barcarolle, de MacMillen; Londonderry Air, arr. de Ludlow; Dragon Fly, de Zolt; Will o' the Wisp, de Reeve; Estrella, de Ponce-Ludlow.

Le Club musical et littéraire de Montréal

Mardi le 6 novembre, à 8h. 30 p.m., au Club Canadien, 438, rue Sherbrooke est, dîner-concert d'ouverture du Club musical et littéraire de Montréal.

Me Charlemagne Rodier en sera l'hôte d'honneur et le conférencier, et il a choisi comme titre de sa conférence: "Un procès chez les Mormons". Me Charles-Auguste Bertrand remerciera le conférencier.

Le programme musical a été confié à Mlle Juliette Drouin, harpiste, et à M. Georges Dufresne, ténor. Mlle Jeanne d'Arc Gamache sera au piano d'accompagnement. Présidence de M. Gérard Gamache, pianiste-compositeur et directeur du Club.

"Polyucte" à St-Laurent

Grand gala classique à l'Auditorium de St-Laurent, le 21 novembre. Les élèves du Collège reprendront le drame de Corneille: Polyucte, avec les choeurs du R. F. Placide, C.S.C. M. J. J. Gagnier sera au lutrin. Parmi les membres de l'orchestre on mentionne des artistes bien connus: MM. Jean Chamberland, Roland Leduc, Lucien Plamondon, les frères Gagnier, des Grenadiers.

Le gala indien ce soir

C'est ce soir, à 11h. 15, qu'aura lieu le grand festival de danses et chansons indiennes, avec le concours de Mme Adrienne Roy-Villandier et de M. Paul Coze. M. Coze interprétera des danses de la Prairie, la danse de la découverte du Canada, la danse de la Chasse au Wapiti, la danse de la Plume. Cérémonie du Calumet. Une vingtaine d'Indiens de Caughnawaga prendront part à ce festival. Renseignements: Ha. 9704.

Une causerie-concert au Club Confédération

Mercredi soir prochain aura lieu au club Confédération une causerie-concert sous les auspices de l'Association conservatrice de Mercier. La conférence sera donnée par M. Hortensius Bègue, député provincial de Chambly, et le concert par des artistes distingués. Le Dr Sylvio Lafortune, président de l'Association, présidera cette soirée à laquelle les dames sont les bienvenues.

Pourquoi, à 40 ans, vous croyez "vieillir"

Vers l'âge de 40 ans, beaucoup de gens s'imaginent "vieillir". Ils sont très fatigués, ont des maux de tête qui se font plus fréquents, sont atteints aux dérangements d'estomac, la nausée, ils parlent de "nerfs". Or, les hommes de science disent que la cause de tout cela, dans bien des cas, n'est qu'une tendance à l'acidité d'estomac, conséquence probable d'un régime déficient.

Ce qu'il y a à faire est simplement de neutraliser l'excès d'acidité de l'estomac. Quand vous éprouvez l'un de ces dérangements d'estomac dus à l'acidité, tout ce que vous avez à faire est de prendre un peu de Lait de Magnésie Phillips après les repas et avant de vous mettre au lit. Vous sentirez bientôt une tout autre personne. L'estomac s'adoucit, les maux de tête seront moins fréquents.

Indices fréquents d'acidité d'estomac: Indigestion, Perte d'appétit, Manx de tête, Auto-intoxication, Sensation de faiblesse, Nausées, Insomnie, Acidité de la bouche.

Ce qu'il y a à faire: PRENEZ — 2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau le matin quand vous vous levez. Prenez-en une autre cuillerée à thé une demi-heure après le repas, puis une autre avant de vous mettre au lit.

PHILLIPS' Lait de Magnésie



PHILLIPS' Lait de Magnésie

COMMERCE ET FINANCE

Une maîtresse pièce

La dernière conférence de l'abbé Lionel Groulx — Un texte à lire et à répandre

M. l'abbé Lionel Groulx est l'un des plus vigoureux penseurs de notre époque au Canada français. Depuis des années qu'il écrit, il s'est classé au premier rang, non seulement dans le domaine de l'histoire — ce qui serait déjà énorme — mais aussi, comme si c'était une conséquence, dans le domaine social et dans le domaine qu'on pourrait nommer "national".

Car l'abbé Groulx est d'abord un patriote, soit un homme dont le sentiment national canadien-français est particulièrement aigu. Et c'est parce qu'il se place toujours sur le plan canadien-français d'abord — et naturellement sur le plan catholique, puisque le Canada français est profondément attaché à l'Eglise — qu'il sait si bien discerner nos lacunes et nos faiblesses et indiquer les moyens propres à y remédier.

A ce point de vue, la conférence qu'il a donnée il y a une semaine en présence des membres de l'A. C. V. à la Palestre Nationale est une maîtresse pièce. On aura constaté à la lecture du texte presque complet publié dans le *Devoir* de mardi que rarement un penseur de chez nous a présenté une synthèse aussi complète de la situation du peuple canadien-français et de son véritable état d'âme. Mais M. l'abbé Groulx a alors fait plus que refléter ce que nous sommes, il a fait plus qu'indiquer des lacunes — ou plutôt une lacune, la dissolution du sens national chez nous, cause première de toutes nos faiblesses comme peuple —; il a tracé le moyen sûr de nous relever: l'éducation vraiment, profondément patriotique.

Après avoir montré que c'est notre foi qui nous sauvera, parce que notre catholicisme aurait tout à perdre et rien à gagner si nous nous laissions angliciser ou américaniser, l'abbé Groulx a indiqué que si nous avons tellement reculé dans presque tous les domaines: économique, politique et social, c'est beaucoup plus du fait que nous n'avons pas été à la hauteur de la situation qu'à la suite des attaques dont nous avons pu être les victimes. Cette désintégration de l'idée de nationalité que l'abbé Groulx discerne en nous serait donc en quelque sorte la cause première de notre quasi-passivité en face de tous les déboires, de toutes les déchéances.

Nous avons bien protesté, souvent même; nous avons réclamé aussi. L'abbé Groulx l'a noté. Mais il a aussi fait remarquer jusqu'à quel point nos protestations et nos prétendues réclamations n'ont été en quelque sorte qu'une comédie, qu'une stupide comédie que nous nous sommes jouée à nous-mêmes parce que nous n'avons à peu près pas tenté de conserver nous-mêmes ce que nous réclamions des autres pour ce qui est de notre langue, par exemple; ou encore parce que nous avons accepté en fait toutes les promiscuités, comme ce fut le cas au sujet du fonctionnarisme; ou enfin parce que, tout en protestant contre les races qui nous entourent et qui sont parvenues à s'emparer de la très grande part des richesses, nous avons laissé nos gouvernants céder de larges tranches de notre richesse nationale. Un peuple qui aurait la fierté de sa race, de sa langue, de son histoire, de ses coutumes, de lui-même enfin, ne permettrait pas qu'une telle situation se continue, persiste, s'accroisse.

Comment mettre fin à ce qui a été et continue encore d'être une véritable période de décadence chez nous? L'abbé Groulx voit deux moyens: introduire l'idée nationale à l'école, d'une part, donc préparer la génération de demain pour qu'elle soit plus que nous à la hauteur de la situation; de l'autre, les campagnes — telle celle de l'achat chez nous — qui visent à faire immédiatement l'éducation de la masse, à l'induire à poser des actes répétés qui, parce que répétés, l'amèneront à lui faire tenir compte de tous ses actes, donc à lui inculquer l'esprit national. Les deux méthodes se complètent d'ailleurs, et pour cela les deux ont leur raison d'être, sont nécessaires. Il ne serait même pas exagéré de dire que l'une ne va pas sans l'autre, puisque la campagne d'achat chez nous a son complément naturel à l'école et que l'idée du véritable sens national ne pénétrera vraiment à l'école, dans toutes les écoles de la province, que si l'opinion publique le réclame, comme l'a indiqué M. Groulx. Quelle campagne "éducation" pourra mieux atteindre la masse de nos gens, la mieux influencer? N'est-ce pas celle qui tend à démontrer, à prouver les terribles conséquences d'une carence du sens national? Et n'est-ce pas en montrant toutes ces terribles conséquences d'ordre matériel que nous ferons comprendre la nécessité de mettre l'idée à la base de nos actes?

Le texte de cette conférence de l'abbé Groulx, on le voit, force le lecteur à réfléchir parce qu'il constitue le plus juste exposé encore fait de notre situation actuelle. C'est un texte qui devrait être entre toutes les mains, qui devrait surtout être répandu chez tous nos professeurs, de la petite école du rang à l'université, parce que tous y trouveront des suggestions qu'ils sauront transformer en actes auprès de leurs élèves.

Quel organisme voudra se charger d'une telle diffusion?

Clarence HOGUE

Marché de Montréal

SAMEDI, 3 NOVEMBRE

Tours tournis pour les farines par la maison Elzébet Turgeon, Ltée, 206, édifice du Board of Trade, pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie; pour le poisson, par D. Hutton Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, Ltée, 45, marché Bonsecours.

N. B. — Les prix que nous publions sont les prix au détail exception faite du sucre et de la farine et des oeufs dont nous donnons les prix de gros.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril de deux sacs: 1ère patente, Manitoba 4.65

2e patente, Manitoba	4.15
3e patente, Manitoba	4.05
Gru blanc, la tonne	28.50
Gru rouge, la tonne	24.50
Son	23.50
Forté à boulanger	3.75
BEURRE ET FROMAGE	
Prix fournis par la maison Gunn, Langlois, Beurre:	
De ferme	18
De crémère, en bte de 56 lbs	20 1/2
De crémère, en blocs	21 1/2
Fromage:	
Québec, doux, meule de 20 lbs	12
Québec, doux, en morceau	12 1/2
Can. fort, meule de 80 lbs	16
Canadien, fort, morceau	17
Kraft, boîte de 5 lbs	21
Oka	26
Roquefort, meule de 5 lbs	55
Camembert, doux	7.50
Gruyère, la lb	47
Gruyère en bte de 4 1/2 lbs	42
OEUFS	
Catégorie A, gros extra	45

LES BIENS CONFIES A NOS SOINS

bénéficient d'une administration permanente et spécialisée

A l'encontre des individus qui restent toujours exposés aux hasards de la vie et à une mort prématurée, notre Société est permanente, et elle administrera vos biens sans interruption, aussi longtemps que vous le voudrez.

L'expérience de son personnel vous assurera une administration spécialisée, dont les avantages sont appréciables particulièrement en temps de crise.

Le Sun Trust, Limitée

10 rue St-Jacques ouest MONTREAL

132 rue St-Pierre QUEBEC

Si vous avez des doutes...

- Sur la nature, le mérite et la valeur de certains de vos placements.
- Sur la véritable situation actuelle de telle industrie dont vous détenez des obligations.
- Sur l'opportunité de conserver, ou de vendre à un prix déprécié certaines actions ou obligations.

Demandez, sans aucun engagement de votre part, notre "LETRE-MEMORANDUM" de novembre: vous y trouverez un formulaire vous permettant d'obtenir commodément des renseignements à date sur toutes catégories de valeurs, sur l'inflation monétaire, sur la tendance du taux de l'intérêt, et autres questions d'actualité.

Ecrivez dès aujourd'hui

Trustee Holdings Distributors Limited

132 ouest, rue St-Jacques

Tél. HARB. 8266 MONTREAL

E. R. DEACRY, Président.
GUY VANIER, C.R. Vice-Prés.
L. A. RENAULT, Dir.-Gérant.

Boeuf "Frankfurters"	12 1/2
Bologne L. B. F.	15
VEAU DE LAIT	
Fesse entière	25
Longe	23
Epaule	15
Devant	10
Ris	45
Foie franché	35
Langues	25

AGNEAU DU PRINTEMPS	
Quartier derrière	20
Gigot	20
Longe	20
Quartier devant	15

LE SUCRE	
Prix fournis par la maison La-	
porte-Hudon-Hébert, Limitée:	
Granulé, 100 lbs, jute	5.25
Granulé, 100 lbs, coton	5.25
Cassonade no 1, 100 lbs	5.00
Cassonade no 2, 100 lbs	4.90
Cassonade, no 3, 100 lbs	4.80

FRUITS	
Salade iceberg, 5 douz.	3.75
Tomates Cal.	3.25
Oranges Sunkist Val.	5.50
Pamplemousses Floride	3.50 à 4.50
Bananes, 1 régime	1.25 à 1.75
Poires Anjou	3.00
Poires rouge Empereur	2.75
Oranges sud-africaines	4.00 à 4.25
Alcornoques	4.00
Oranges Floride	4.00
Citrons Malaga 420	8.00
Citrons Cal.	7.25
Tomates Cal. 30 lbs	3.25

POMMES EN BOITE, No 1	
Pommes McIntosh bte, loose 65 lbs	3.50
Pommes McIntosh, toute grosseur	2.25
Pommes King Dom.	3.75
Pommes King Dom no 1	4.50
Pommes Wagner Dom.	3.75
Pommes Wagner Dom no 1	4.50
Pommes Stark Dom.	3.75
Pommes Stark no 1	5.50
Pommes Spy No 1	5.00
Pommes Baldwin no 1	5.50
Pommes Baldwin Dom.	5.00

LEGUMES	
Patates sucrées	1.50
Oignons espagnols, 1-2 crête	2.50
Oignons rouges, Ontario, sac 100 lbs	2.50
Carottes, 50 lbs	1.50
Persil can., douz.	40
Poireaux, paquet	30
Asch. de terre N.B.	50
Ail, lb.	10

La semaine au Curb

Tableau des fluctuations par la maison GARNIER & OUSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Valeurs	Quot.	Haut	Bas	Chang.
Beauharnois	6 1/4	6 1/4	6 1/4	1/4
Brew. Corp.	5	5	5	0
Can. Pac.	28 1/2	28	28	1/2
Cons. Paper	125	125	115	10
Dist. Seag.	13 1/4	13 1/4	12 1/4	1/4
Emp. Tr.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	0
Hir. Walker	24	24	24	0
Hir. W. Priv.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	0
Int. Util.	45	45	45	0
Int. Util. "B"	45	45	45	0
Melchers	10	12 1/2	9 1/2	1 1/2
Can. Knittings	3	3	3	0
Walk. Brew.	633	633	600	33

PETROLES	
Ass. Oil & Gas	13 1/2
Bril. Oil	13 1/2
Home Oil	70
Imperial Oil	15 1/2
Is. Pet.	28 1/2
MINES	
Big Muscovy	28
Car. Maltby	94
Dee Mines	38
Howey Gold	122
Label Oro	63 1/2
Noranda	32 1/2
Sh. Gordon	45
Sullivan	50
T. Hughes	397
W. Harg.	850

BIFTECKS	
Aloyau (sirloin)	33
Porterhouse	33
Ronde	18
Flanc	25
Pointe de surlonge	25
Côtelette	25
Côte	23

BOEUF (DIVERS)	
Langues	20
Poitrine	25
Rognon	35
Filet frais	75
Jarret	10
Boeuf salé	15 à 25

PORC	
Longe	23
Epaule	17
Fesse	19
Filet	20
Jambon L.B.F.	22
Jambon épaule	17
Bacon L.B.F.	40
Jambon cuit	48

SAUCISSE	
La Belle Fermière	28
Porc	20
Regal	15

Statistiques	
Financements de ventes d'automobiles en septembre	
Le nombre global d'automobiles (voitures de tourisme, camions et autobus) dont la vente a été financée en septembre est de 5,964 au lieu de 7,302 le mois précédent, soit 42.51 le mois correspondant de 1933. La somme de ces financements est de \$2,392,470 contre \$2,866,005 et \$1,601,369 respectivement. Les voitures neuves y sont pour 1,949,208 et 1,229 unités respectivement et les véhicules usagés pour 4,015, 5,422 et 3,022. Pour les premières, le financement se monte à \$1,352,249 au lieu de \$1,480,983 et pour les autres à \$1,040,121 contre \$1,385,022 et \$764,460.	

Indices pondérés des valeurs minières

L'indice général pondéré de 23 valeurs minières calculé par le Bureau Fédéral de la Statistique (base 100 en 1926) ressort à 131.3 la semaine terminée le 25 octobre au lieu de 137.9 la semaine précédente. Dix-neuf aurifères ont baissé de 137.0 à 130.7 et quatre bas-métaux de 146.8 à 138.5.

Appareillage électrique pour le chauffage et la cuisine

Les importations d'appareillage électrique pour le chauffage et la cuisine vont croissant: de \$13,000 qu'elles étaient en septembre 1933 elles sont passées à \$19,000, notant en provenance des Etats-Unis.

Importations de beurre

Le Canada a importé 1,828 livres de beurre en septembre, dont 11,200 de la Grande-Bretagne et 628 des Etats-Unis. Le grand total des derniers douze mois se monte à 2,836,000 livres au lieu de 1,421,000 la période correspondante 1932-33.

Exportations d'instruments aratoires	
Les exportations d'instruments aratoires durant le premier semestre de l'exercice en cours (avril-septembre) portent sur \$1,706,000 contre \$844,000 le semestre correspondant de l'exercice précédent. Nos soit une plus-value de 102%. Nos principaux débouchés ont été les suivants (avril-septembre 1933 en parenthèses): Sud-Africain, \$589,000 (\$222,000); Etats-Unis, \$264,000 (\$135,000); Grande-Bretagne, \$263,000 (\$128,000); Argentine, \$245,000 (\$103,000); Nouvelle-Zélande, \$83,000 (\$84,000); Danemark, \$27,000 (\$9,000); France, \$19,000 (\$40,000); Chili, \$14,000 (\$6,000); Afrique portugaise, \$12,000 (\$2,000).	

Stocks canadiens de maïs étranger	
Les exportations sud-africaines de maïs vers le Canada ont recommencé les cargaisons au total de 329,279 boisseaux ayant remonté le Saint-Laurent la semaine passée. Durant l'année agricole qui vient de se terminer, le Canada s'est approvisionné en Argentine et aux Etats-Unis. Les stocks de maïs étranger au Canada le 19 octobre se répartissent comme suit entre les diverses provenances (stocks d'il y a un an entre parenthèses): Etats-Unis, 5,363,000 (\$9,862,000); Argentine, 11,000 (\$87,000); Sud-Africain, 321,000 (\$28,000).	

Consommation de tabac, boissons et confiserie	
Le peuple canadien a consommé pour \$75,000,000 (valeur de fabrication) de tabac en 1932, dont \$36,000,000 de cigarettes, \$33,000,000 de tabac à pipe, à mâcher et à priser, et \$6,000,000,000 de cigares. Les importations de tabac portent sur \$600,000.	

La valeur de fabrication des boissons consommées durant la même année est de \$71,000,000, somme qui se décompose comme suit: bières de toutes sortes, \$38,000,000; whisky et autres alcools de bouche, \$17,000,000; eaux et limonades gazeuses, \$11,000,000; vins, \$5,000,000.

La consommation de confiseries se monte à \$34,000,000, dont voici la répartition: bonbons, \$19,000,000; glaces, \$8,000,000; gomme à mâcher, \$7,000,000.

Avis aux créanciers

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de François Desnoyers, Montréal-Sud, Qué., cultivateur. Veuillez prendre avis que François Desnoyers, demeurant dans le comté ou district de Montréal, province de Québec, a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à 711 Notre-Dame O., le 12ème jour de novembre à 4 heures de l'après-midi.

Daté à Montréal, ce 29ème jour d'octobre, 1934.
Ernest ROCHON, Séquestre officiel.

Avis aux créanciers

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de Ernest Durocher, St-Rose, comté Laval, cultivateur. Veuillez prendre avis qu'Ernest Durocher, demeurant dans le comté ou district de Montréal, province de Québec, a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à 711 Notre-Dame O., le 15ème jour de novembre à 4 heures de l'après-midi.

Daté à Montréal, ce 29ème jour d'octobre, 1934.
Ernest ROCHON, Séquestre officiel.

Avis aux créanciers

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de L.-J.-N. Chevrier, Rigaud, Qué., cultivateur. Veuillez prendre avis que L.-J.-N. Chevrier, demeurant dans le comté ou district de Montréal, province de Québec, a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à Rigaud, le 10ème jour de novembre à 2 heures de l'après-midi.

Daté à Montréal, ce 30ème jour d'octobre, 1934.
Ernest ROCHON, Séquestre officiel.

Tarif des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: HARBOR 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant. Annonces facturées, 1/3c le mot. 30c minimum.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 150c par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cents.

A VENDRE

Parc LaFontaine, 3 étages, pierre et brique, garage, 2 logements, 7 et 9 pièces. S'adresser 7953 St-Denis. Pas d'agents.

BUREAUX A LOUER

à très bonnes conditions. S'adresser à 3 Notre-Dame est, chambre 6.

Emploi demandé

Comptable, expérience consommée, meilleures références, organisation de compagnies, administration, ouvrage à l'heure ou à forfait, jour ou soir, ville ou campagne, une entrevue est sollicitée, prix très modéré. Tél. DOLLARD 8643.

Augmentation marquée de chargements de wagons	
Les chargements de wagons durant la semaine terminée le 20 octobre se sont élevés à 56,873 au lieu de 51,705 la semaine précédente et 49,875 la semaine correspondante de 1933. Ils dépassent également le total de la 42ème semaine de 1931; à noter toutefois que le jour d'action de grâce a été observé pour la première fois en octobre dans cette année-là.	

Bien qu'ils dépassent de 1,487 wagons le total de la semaine correspondante de 1933, les chargements de blé du réseau Ouest demeurent relativement légers. On constate en outre les augmentations suivantes: divers, 1,352; blé, 573; total, 3,143 (23,851 en 1934 au lieu de 20,708 en 1933). Quant au réseau Est, on constate de légères diminutions sur 1933 pour les céréales et le coke et un fléchissement de 184 wagons pour le bois à pâte. Les autres catégories accusent toutes des augmentations dont voici le détail: divers, 994; marchandises, 432; houille, 421; minerais, 163; pâte et papier, 109; le

Importations de pétrole brut

Les importations canadiennes de pétrole brut se sont maintenues à un niveau élevé en septembre: elles s'élevaient à 118,211,000 gallons contre 108,097,000 le mois correspondant de 1933. En voici les provenances: Etats-Unis, Colombie, Pérou et Venezuela.

25 ans. 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal, No B-13352. Cour supérieure, Paul Miller, demandeur, vs N. E. Taylor, défendeur. Le 13ème jour de novembre 1934 à deux heures de l'après-midi à l'ordonnance dudit défendeur au No 107 rue Kelly ouest en la cité de Montréal, se sont vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 set de chaises, meubles de ménage, etc. Condition: argent comptant. Louis-P. Mailhot, E.C.S., Marquette 3618. Montréal, 2 novembre 1934.

Pour Placements de Novembre

	Prix	Rendement
Cité de Montréal 4 1/2%	1948	99 1/2 5.55%
Ville de Dorval 5%	1935-48	100 5.00%
Mun. de East Broughton 5%	1944-50	100 5.00%
Fabrique de la Paroisse Ste-Claire de Tétéreuilville 5%	1944	100 5.00%
Hôpital St-Luc 5 1/2%	1940-41	100 5.50

LA VIE SPORTIVE

Américains et Bisons font partie nulle

Oshawa, 3. — Les Américains, de New-York, et les Bisons, de Buffalo, ont fait partie nulle 2 à 2 hier soir, devant une foule assez nombreuse qui s'était rendue à cette partie exhibition.

Trois punitions seulement ont été imposées durant le match qui a vu les représentants de la N.H.L. s'assurer un avantage de deux buts pour la perdre au cours du troisième quart. Roy Waters, diminutif gardien de buts des Américains, a fait des arrêts prodigieux qui lui ont mérité les applaudissements de la foule.

Les équipes n'ont pas joué de période supplémentaire.

BUFFALO AMERICAINS

Laugher buts
McDonald défense
Berlett défense
Roth centre
Barton aile
Jarvis aile

Worther
Smith
Bridge
Himes
Oliver
Gracie

Subs, Buffalo: Red Jackson, Teasdale, Godin, Newman, Picketts, Benson et Massecar.

Subs, Américains: Klein, Burke, Chapman, Martin, Shriner, McVeigh, McCully, Dutton, Murray et Conn.

Arbitres: Mike Rodden, Toronto, et Stan Jackson, Fort Erie.

Première période

1 Américains: Shriner-Chapman 7.03

Punitions: Jarvis et Smith.

Deuxième période

2 Américains: Klein-Conn 13.20

3 Buffalo: Massecar-Picketts 14.10

Punition: aucune.

Troisième période

4 Buffalo: Benson 9.56

Punition: Brydge.

Les Seagulls ont défait les Eperviers

Moncton, 3. — Les Seagulls, d'Atlantic City, ont remporté une victoire de 2 à 1 sur les Eperviers, de Moncton, champions amateurs de l'Amérique du Nord, hier soir, lors de la première partie d'une série de deux que les Seagulls ont à jouer dans les provinces maritimes.

Dud James a sauvé son équipe d'un blanchissage en comptant un but pour les Hawks alors qu'il restait à peine trois minutes de jeu. Waite, de Bathurst, N.-E., a mis les Seagulls en avant au cours de la première période, et Foster a compté le point qui devait décider du résultat vers le milieu du second quart.

Alignement: — Buts, Hunter; défenses Anderson, Tuppiling; centre, McKinnon; ailes, Waite et McKillop; subs, Feltner, Collier, Kipp Foster.

Moncton. — Buts, Foster; défenses, Gill, Burrage; centre, Miller; ailes, Muckle, Irvine. Subs: Mediski, McLean, James, Marshall et McDonald.

Arbitre: Jack Brown, Moncton.

Sommaire:

Première période

1 Seagulls: Waite-McKinnon 4.10

Punitions: Gill et Foster.

Deuxième période

2 Seagulls: Foster-Collier-Tuppiling 14.36

Punitions: Mediski, Irvine, McKinnon, Collier.

Troisième période

3 Hawks: James-Miller-McLean 17.46

Punition: Tellier.

Maroons et Rangers sont prêts

Winnipeg. — Les Rangers de New-York et les Maroons de Montréal ont déclaré qu'ils sont tous deux prêts à jouer leur dernière partie d'exhibition cédulée pour ce soir.

L'arrivée de Ching Johnson, dernier gréviste des Rangers, a permis à Patrick de former deux équipes complètes pour leur dernière pratique.

Les instructeurs des deux clubs sont très satisfaits de la condition de leurs athlètes après les exercices quotidiens qu'ils ont faits depuis 14 jours.

Johnson n'a pratiqué que quelques instants mais il a démontré qu'il est aussi efficace qu'avant.

Bun Cook s'est contenté de pratiquer le lancer-punitions.

Les lignes d'attaques des Maroons ont concentré leurs efforts sur les passes et sur la vitesse.

Alex Connell, qui s'est blessé à la main lors de la première partie, est complètement rétabli et il occupera son poste ce soir.

Lester Patrick a déclaré que ces parties d'exhibition étaient le meilleur entraînement d'avant-saison pour toute équipe de hockey.

Quant à Tommy Gorman, il assure que l'équipe des Maroons de 1934-35 est de beaucoup supérieure à toutes celles qui ont représenté le club anglais de Montréal.

Il est enchanté du travail de Dutcher Gainer, de Bill McKenzie et des étoiles de Moncton, McManus et Webster, sur qui il compte énormément pour la prochaine campagne.

